

N° 189 - 59<sup>ème</sup> ANNÉE

2019 - 2020

# LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

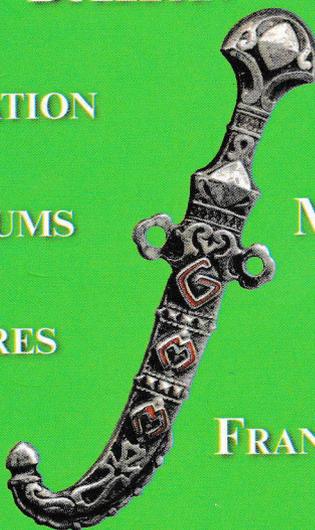
MAROCAINS

ET DES AFFAIRES

INDIGÈNES

EN

FRANCE



Nouvelle adresse : 309 Avenue Jules Ferry - 82390 Saulxures en Moselotte

Portable : ☎ 06 74 01 47 03

Courriel : [lakoumia@free.fr](mailto:lakoumia@free.fr)

Reconnue d'utilité publique – Décret du 25 février 1958—JO du 1<sup>er</sup> mars 1958

Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement 130

## SOMMAIRE N° 189

ÉDITORIAL du Président.....	1
LES COTISATIONS .....	3
<b>ACTIVITÉS DU SIÈGE ET DES SECTIONS .....</b>	<b>5</b>
Activités du siège en 2019-2020 .....	5
Section des Marches de l'Est .....	8
<b>CONSEILS D'ADMINISTRATION</b>	
<b>ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES .....</b>	<b>10</b>
Conseil d'administration du 6 avril 2019 .....	10
Réflexion sur l'avenir de La Koumia .....	16
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 /5/ 2019 .....	24
RAPPORT MORAL DE L'A.G. 2019 .....	26
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 /10/ 2020 .....	29
RAPPORT MORAL AG DU 30 /10/ 2020 .....	38
<b>IN MEMORIAM .....</b>	<b>49</b>
Xavier de Villeneuve .....	49
Colonel Fritsch .....	53
Capitaine Têtu .....	55
Charles-Henry de Pirey .....	57
Ernest Bonacoccia .....	62
Antoinette-Marie Guignot .....	64
Lieutenant-colonel Daniel Sornat .....	67
Madame Marthe Wartel .....	70
<b>CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS .....</b>	<b>72</b>

**MERCI : aux photographes pour leur amicale contribution**



## ÉDITORIAL

Chers amis,

Voici enfin le bulletin tant attendu qui vous informe de la vie de notre association depuis deux ans

En 2020, un vent mauvais a soufflé parmi nous en raison de la tension suscitée par le projet de vente de notre siège à Boulogne Billancourt qui a pu être assimilée à la dissolution de notre association.

Cette vente est devenu indispensable en raison de la baisse de nos effectifs et de l'affaissement de notre trésorerie qui ne pouvait financer guère plus d'une année de fonctionnement.

J'ai réuni notre assemblée générale en visioconférence seule solution acceptable en raison de la Covid. Cette réunion a apaisé les esprits et conduit à des décisions raisonnables : la vente du local dont j'ai décidé l'acquisition dès ma prise de fonction en 2005 a été votée ainsi que la réunion d'un conseil d'administration pour examiner le document préparé par notre camarade Scotton en vue de vous proposer en assemblée général un programme d'action pour l'avenir de La Koumia.

## LA KOUMIA

---

Vous lirez tout cela dans les procès verbaux des conseils d'administration et d'assemblée générale.

La vente du siège sera effective le 11 février 2021 au prix de 140 000 euros soit une plus value non imposable de 50 000 euros environ.

Une autre décision importante a été prise, celle du déménagement de notre siège social dans les Vosges où la commune de Saulxures sur Moselotte met gracieusement un local à notre disposition, la section de Paris conservant la responsabilité des manifestations parisiennes.

L'assemblée générale ne s'est pas prononcée sur la question de l'utilisation de ces moyens financiers importants. Pour simplifier, deux propositions ont été débattues : utilisation de ces fonds pour donner un nouvel élan à notre association ou utilisation pour que soient exposées les collections des goums marocains après la fermeture du musée de l'Infanterie de Montpellier. Les incertitudes sur le devenir de notre "musée" qui subsistent n'ont pas permis de trancher sur ce sujet qui relève de la décision de notre assemblée générale.

Dans les Vosges l'arrivée de notre siège social a suscité un élan local d'adhésions, de même des descendants marocains ont manifesté leur intérêt à la lecture de la page Facebook de notre camarade Loïc Chancerelle sur les "Goumiers et Tabors marocains".

**Je demande votre indulgence pour notre nouvelle secrétaire générale qui doit se mettre au courant de ses responsabilités.**

**Elle assurera une permanence les lundi et mercredi après midi de 15 à 18 heures.**

On peut maintenant espérer que des forces nouvelles pourront contenir le déclin de nos effectifs.

Zid ou l'guddam

## LES COTISATIONS

Les cotisations qui constituent sa ressource principale, sont indispensables à la vie de notre association.

En particulier, elles servent à financer le bulletin dont vous pourrez voir dans les comptes que son coût est un poste important de nos dépenses

Le montant de la cotisation n'a pas augmenté

Il est toujours égal à 37 euros

Jusqu'à présent, l'assemblée générale a toujours voulu abonner au bulletin tous nos grands anciens même ceux qui oublient de payer leur cotisation.

Je demande à nos anciens de bien vouloir prendre conscience qu'il est difficile d'équilibrer un budget sans les recettes correspondant aux dépenses.

**Il ne sera donc plus possible de servir les personnes qui ne règlent pas leur cotisations.**

**Il ne sera désormais adressé de convocation aux assemblées générales qu'aux seuls membres ayant réglé leur cotisation.**

Merci à tous de votre participation sans oublier qu'il est toujours possible de se mettre à jour des cotisations non réglées des années précédentes

# KOUMIA

---

## COTISATION

Madame, Monsieur.....

Vous prie de recevoir ci joint un chèque de 37 euros pour paiement de sa cotisation pour l'année 2020

Il vous est toujours possible de régulariser l'absence de paiement des années précédentes :

2018 : 37 euros

2019 : 37 euros

2020 : 37 euros

Total : .....

Fiche et chèque à l'ordre de « La Koumia » à envoyer au siège :  
**309 Avenue Jules Ferry**  
**82390 Saulxures en Moselotte**

\*\*\*

## Virement

### Merci de faire mention du motif : cotisation

Domiciliation \_\_\_\_\_

BNPPARB BOUL BILLANCOURT (00350)			
Code Banque	Code Guichet	Número de compte	Clé RIB
30004	00826	00007865172	08

Numéro de compte bancaire international (IBAN) :

FR76 3000 4008 2600 0078 6517 208

BIC (BANK IDENTIFICATION CODE) : BNPAFRPPBBT

LA KOUMIA

---

## ACTIVITÉS DU SIÈGE ET DES SECTIONS

### Activités du siège en 2018-2020

2018

Jeudi 17 janvier : Galette des rois chez Nicole Pantalacci qui a réuni très chaleureusement une douzaine des membres de l'île de France.

Samedi 26 janvier : cérémonie à Boulogne du 52ème anniversaire du décès du Maréchal Juin. Dépôt de gerbe. Didier Rochard portait notre drapeau.

24 janvier et 20 mars : présence de Martine Dubost aux CA du Comité d'entente des anciens Combattants de Boulogne Billancourt.

Vendredi 5 avril : Visite fort intéressante du Sénat organisée par la mairie de Boulogne à laquelle nous étions une dizaine.

Samedi 6 avril : Conseil d'Administration au siège.

Vendredi 10 mai : Assemblée Générale à Paris. Réunion au siège des Anciens Combattants de Boulogne – suivie d'un apéritif et d'un dîner à l'École Militaire.

Mardi 28 mai : Assemblée générale de La Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Mardi 8 octobre : Conseil d'Administration au siège suivi d'un dîner à l'Hippopotamus;

Lundi 11 novembre : Cérémonie au cimetière de Boulogne. Remise de gerbe par Martine Dubost. Didier Rochard portait notre drapeau. Réception ensuite à la mairie de Boulogne

### Activités du président

2019

Lundi 21 janvier : Rendez-vous avec Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume du Maroc.

Samedi 16 janvier : Visite du président et Chantal Sornat à Charles Henri de Pirey et déjeuner.

## LA KOUMIA

---

Samedi 6 avril : Conseil d'administration La Koumia

Mardi 30 Avril : Cérémonie de Camerone à Aubagne

Mercredi 8 mai : Cérémonie à la Croix des Moinats

Vendredi 10 mai : Assemblée générale de La Koumia

Samedi 8 juin : Cérémonie aux Invalides pour les morts en Indochine



## LA KOUMIA

---

Jeudi 20 et vendredi 21 juin : Congrès de la FNAM.

Samedi 13 juillet : Reception de la ministre des armées.

Mardi 30 juillet : Invitation à la fête du Trône par l'ambassade du Maroc.

Mardi 20 août : Libération de Gémenos et gerbe au col de l'Ange.

Mercredi 21 août : Libération d'Aubagne.

Dimanche 25 août : Libération de Marseille.

4/5/6 octobre : Monument de Thiéfosse.

8/9/10 octobre : Promotion Flecksteiner de l'ENSOA à Saint Maixent.



Lundi 4 Novembre : Invitation à Marseille par le général commandant la 3ème division

10/11 novembre : Invitation par le Président de la République  
2020

18/21 janvier : Cérémonie de remise des galons de la promotion Flecksteiner à l'ENSOA de Saint Maixent.

30 octobre : Assemblée générale par visioconférence.

## LA KOUMIA

---

### Section des Marches de l'Est

Voici le mail que nous a envoyé notre camarade Scotton :

« Les circonstances sanitaires ne nous permettent malheureusement pas de nous retrouver cette année à La Croix des Moinats.

Voici l'article que j'ai fait paraître dans la presse pour que le sacrifice des goums marocains soit tout de même évoqué cette année.

Mesdames les Maires de Basse sur le Rupt et La Bresse m'ont indiqué qu'elles déposeraient, seules, une gerbe au monument.

Mes amitiés à tous en espérant que nous pourrions nous retrouver bientôt. »

Ci-dessous la magnifique aquarelle destinée à orner l'invitation à la cérémonie du 8 mai 2020 à la Croix des Moinats.

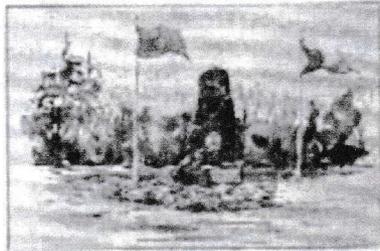


**BASSE-SUR-LE-RUPT** Commémoration

## Un 8-Mai particulier à la Croix des Moinats

La situation sanitaire ne permet pas que se tienne cette année la traditionnelle cérémonie qui devait se tenir le 8 mai à la Croix des Moinats, hommage rendu en l'honneur des Goums marocains.

Jean-Marie Scotton, président des Marches de l'Est de La Koumia, rappelle : « Durant la Seconde Guerre mondiale, les Goums marocains s'illustrèrent notamment en Italie, au sein du Corps expéditionnaire français, puis en France avec la Première Armée. À la fin de la guerre, c'est ce site qui a été choisi pour un monument à leur gloire car c'est durant la bataille des Vosges que les premier, deuxième et troisième groupements de Tabors marocains ont livré leurs plus durs



**Aquarelle du monument de la croix des Moinats réalisée par Philippe Saunier pour le carton d'invitation prévu cette année.**

combats. »

Le monument a été inauguré en 1954 à Basse-sur-le-Rupt, et depuis, les cérémonies se sont succédé chaque année en présence de personnalités civiles et militaires, et ce, sans discontinuité jusqu'à ce jour.

## **CONSEILS D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

### **Conseil d'administration du 6 avril 2019**

Étaient présents

Claude Sornat, président, Louis Jean Duclos, vice-président, Didier Rochard, vice-président, Martine Dubost, secrétaire générale, Jean-Marie Scotton, président des Marches de l'Est, Nicole Pantalacci, Marie Catherine Sergent, Daniel Sornat.

L'ordre du jour portait sur l'examen du rapport du groupe de travail présidé par Jean-Marie Scotton sur le devenir de La Koumia.

Le président ouvre la séance et passe la parole à Jean-Marie Scotton président du groupe de travail qui reprend en le détaillant son rapport dont copie est jointe.

Le président fait quelques observations : ne pas oublier le monument aux morts de Marseille, ne pas oublier l'échec du voyage au Maroc. Il s'interroge sur les « membres à qui il a été demandé d'intervenir dans des colloques ou des conférences ».

Jean-Marie Scotton fait part des propositions du groupe de travail après avoir souligné qu'à « l'unanimité le groupe exclut l'hypothèse » de la dissolution de l'association.

Le président fait remarquer que déjà par deux fois au moins une réflexion a été menée sans succès sur le devenir de La Koumia, par le général Le Diberder puis par le général Fournier qui a convoqué le conseil à un séminaire à Montpellier. Il rappelle que la dissolution a déjà été envisagée et discutée très sérieusement en 2005 en assemblée générale au moment de la démission du général Fournier, à une époque où notre association était encore florissante. Un tiers des membres environ a voté pour la dissolution, inéluctable par ailleurs en cas de défaut de candidature sérieuse à la présidence. A la demande de plusieurs personnes et pour éviter la dissolution, il a accepté de présenter sa

## LA KOUMIA

---

candidature sur un projet fondé principalement sur l'utilisation des moyens financiers pour ancrer la mémoire des goums et des AI dans des monuments pérennes.

Propositions du groupe de travail.

1) – Statuts : « prendre note du caractère d'intérêt public de l'association ».

Le président souligne que La Koumia bénéficie de la déclaration d'utilité publique principalement parce qu'elle est une association d'anciens combattants.

1. Formaliser la réélection des membres du bureau : jusqu'à présent aucune candidature n'a été présentée pour les fonctions de président, secrétaire générale, secrétaire générale adjoint(e), trésorier. Le bureau a donc été tacitement reconduit d'année en année.

2. Renforcer la présidence et/ou la vice présidence. Le président s'interroge sur l'objet de cette proposition car jusqu'à présent aucun volontaire ne s'est présenté pour proposer une aide quelconque.

3. Nommer un trésorier adjoint : Marie Catherine Sergent propose sa candidature qui est approuvée.

4. Faire le point régulièrement sur les finances : le point sur les finances est fait annuellement selon les règles en vigueur sans jamais avoir suscité une remarque quelconque.

5. Les membres.

La qualité de membre est ouverte à toute personne qui le demande sous réserve de l'accord du CA. Plusieurs personnes intéressées ont adhéré au titre d'amis.

La question est posée du recrutement au Maroc.

Le président rappelle l'échec du projet du général Le Diberder de constitution d'une « section » marocaine. Les anciens combattants marocains sont regroupés dans une institution unique qui dépend des armées et le Maroc n'acceptera pas que ses ressortissants appartiennent à une association d'anciens combattants française.

## LA KOUMIA

---

Pour le président, une chose est d'accueillir individuellement les marocains qui le souhaitent comme cela s'est toujours fait, une autre de faire au Maroc de la propagande ouvertement pour l'adhésion de marocains. Une telle opération ne peut en tout état de cause se faire sans un projet soumis au conseil ou à l'assemblée générale.

Il est proposé de nommer goumiers d'honneur les maires des villes reconnaissantes des Vosges. Le principe de cette proposition est approuvé.

6. Relancer les membres pour le paiement des cotisations. Le président renvoie aux pages deux et trois de chaque bulletin et aux rappels nombreux du siège auprès des adhérents. Malheureusement sans beaucoup de succès.

### 7. Réunions du CA

Cette question a déjà été débattue en assemblée générale en 2017 avec un vote unanime à l'exception de Louis Jean Duclos.

### 8. Organisation en sections

Le président répond que l'organisation en section est effectivement obsolète car toutes les sections, à l'exception du siège, des Pyrénées, de PACA et des Marches de l'Est n'ont plus de président par défaut d'adhérents qui participent activement à la vie de l'association. Situation sans remèdes.

II) - Musée : le président souligne toutes les démarches en cours pour la présentation des collections des goums et des AI.

Il voit tout l'intérêt qu'il peut y avoir à établir un partenariat étroit avec la Fondation Lyautey.

Ce partenariat relève selon lui de la section des Marches de l'Est.

Il souligne que les collections doivent être présentées dans les règles de l'art muséal et que cela nécessite des investissements importants hors de la portée de nos moyens financiers.

Dans le cadre de son projet, le ministère interdit actuellement toute partition de ces collections.

## LA KOUMIA

---

### III) - Projets :

- a) projets franco-marocains : aucun projet ne peut être lancé par l'association sans l'accord des autorités marocaines (président).
- b) actions diverses
  - prix littéraire, concours artistiques divers;
  - jumelages significatifs divers en particulier autour des sources dans les Vosges;
  - projets en liaison avec les communes des Vosges;
  - liens de partenariat avec d'autres associations.

Pour ces actions le président rappelle ce qu'il a dit à maintes reprises : tout projet viable porté par un ou plusieurs membres de l'association sera examiné favorablement à la conditions qu'il soit financé et que les moyens humains et matériels nécessaires lui soient alloués.

### IV) - Visibilité de l'association

1. édition de flyers, brochures, affichettes etc.
2. conférences, publications, articles.
3. prix littéraire La Koumia - association Lyautey.

Ces projets doivent être viables, financés et dotés de moyens. Chaque membre est libre de proposer un ou des articles dans la presse, article qui devra être approuvé par le webmaster avant d'être inséré sur le site.

Il appartient à celui ou ceux qui veulent bien se charger d'organiser le projet de prix littéraire d'en constituer « le jury prestigieux », d'en choisir le thème et d'en fixer le coût prévisionnel.

### V) – Bulletin

« Composition d'un comité de rédaction ». Le président s'interroge sur l'objet et l'utilité d'un tel comité.

## LA KOUMIA

---

S'agit-il de pallier des difficultés ou des insuffisances ? Aucun des membres du conseil ne signale en séance de tels faits justifiant la création d'un comité de rédaction.

Un comité de rédaction décide de la ligne éditoriale et du choix des articles à publier. Dans notre cas, la ligne éditoriale est évidente – la mémoire, l'histoire et la défense des goudiers et des AI - et le choix des articles reste limité par le peu de propositions. Le bulletin se compose de rubriques automatiques et répétitives : activités des sections et du siège, informations générales, nécrologie, décoration et carnet. D'autre part, il comprend une rubrique « récit souvenir » alimentée jusqu'à présent essentiellement par deux camarades, Louis-Jean Duclos et Daniel Sornat. Dans ce cas le rédacteur en chef n'a pas d'état d'âme, il publie ce que l'on veut bien lui fournir !

Un comité de rédaction alourdirait le travail sans valeur ajoutée.

Si quelqu'un veut bien décharger le président de la rédaction et de la publication du bulletin, il n'y voit pas d'inconvénient mais à la condition que le président continue d'assumer la responsabilité de rédacteur en chef.

Le président rappelle la décision prise de publier le bulletin sur le site pour ceux qui disposent d'une adresse mail et toujours sous forme papier pour les autres.

Il s'engage à présenter par internet le projet de bulletin aux membres du CA avant publication définitive.

### VI - Site internet

Le site est construit pour faciliter les échanges : il comporte une page par section sur les projets en cours ou futur. Il appartient à chaque président de section d'alimenter la page de sa section en informations pertinentes passées ou futures. Une note d'utilisation leur sera diffusée par le colonel Rabot responsable technique.

## LA KOUMIA

---

La numérisation du fond des photographies de Leo Durupt est souhaitable. Le président demande à Jean-Marie Scotton de prendre langue avec les ayant droits pour en avoir l'autorisation et de chiffrer le projet.

Marie Catherine Sergent a été chargée de mettre à jour l'indexation des bulletins commencée par le colonel Chabot.

### VII – Autres propositions

1. Entretien des lieux de mémoire. A l'exception des Marches de l'Est aucun problème d'entretien n'a été soulevé. Les lieux de mémoire appartiennent aux communes ou aux collectivités ou font l'objet d'une convention d'entretien avec elles.

Il appartient aux présidents de section de s'assurer du bon entretien des monuments situés sur le territoire de leur section.

### 2. Voyages

La réponse est la même que pour les projets : viabilité, financements, moyens.

### **Conclusion du président**

Le président rappelle que dans chacun de ses rapports moraux annuels il conclut en réaffirmant « qu'il reste à la disposition de l'association, si elle le veut bien, pour poursuivre son action ».

Il a été élu avec un programme et jusqu'à présent aucune candidature à la présidence ne s'est présentée avec un programme différent ou pour mettre en place un autre fonctionnement.

Il redit sa disponibilité et son écoute des propositions et suggestions mais il ne transigera pas sur trois points :

- aucun projet au Maroc ne sera lancé sans l'accord des autorités marocaines;
- aucune réunion avec présence physique des membres du conseil d'administration ne sera convoquée sans un ordre du jour concret comprenant des questions à débattre et à soumettre au vote;

## LA KOUMIA

---

- aucun projet ne sera présenté au conseil d'administration et encore moins engagé sans que sa viabilité ne soit assurée par l'existence de moyens financiers, matériels et humains nécessaires.

Il appartient à chacun d'apporter sa pierre à la vie de l'association et en particulier aux présidents de section d'alimenter le site sur toutes nos réunions et manifestations.

## RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA KOUMIA

**Objet :** Décision lors de l'assemblée générale de La Koumia du 15 juin 2018 d'une réflexion sur l'avenir de l'association confiée à Jean-Marie Scotton.

Ont contribué à cette réflexion,

Louis-Jean Duclos, gommier. Patricia Boyer de la Tour, Nicole Pantalacci, Marie Catherine Sergent, Michel Boudet, Alain Grewis, Jean-Marie et Annick Scotton, tous descendants de gommiers ou leurs épouses.

Arnaud et Claire le Levreur, Jamal Said, diplômés gommiers d'honneur, le Colonel Geoffroy, Président de la Fondation et de l'association Lyautey.

STATUTS (Extraits)

L'association dite La Koumia (Association des Anciens des goums marocains et des Affaires indigènes en France) fondée en 1952 est une association reconnue d'utilité publique par le décret du 26 février 1958.

ART 1 : Elle a pour but de venir en aide aux anciens des goums et des A.I. en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuves, ou orphelins) une aide morale et matérielle. Elle s'attachera à soulager dans la mesure de ses moyens les souffrances causées par la guerre et dans ce but, s'efforcera de maintenir les liens d'amitiés et de solidarité qui unissent les anciens des Goums

## LA KOUMIA

---

marocains et des A.I. Elle défendra en outre leurs intérêts matériels et moraux. Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Boulogne-Billancourt, Haut de Seine.

La Koumia agira en toutes circonstances pour perpétuer le souvenir de l'épopée des Goums marocains et de celui de l'œuvre accomplie par les Affaires indigènes au Maroc.

ART 2 : Les moyens d'action de l'association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisation de comités locaux et la fondation Koumia-Montsoreau.

### **Qu'est ce que La Koumia aujourd'hui ?**

-Entraide : devenue rare avec la disparition progressive des goumiers.

- Bulletin : édité en principe à raison de un par an.

- Commémoration Croix des Moinats. Le monument national des Goums marocains inauguré en 1954 reste un lieu de mémoire important pour les Vosges réunissant chaque année : Président du Conseil départemental, représentant du Préfet, députés, sénateurs, une quinzaine de maires et les associations patriotiques.

- Les goums sont également honorés à Marseille, à Paris et en Corse où les anniversaires de leur participation à la libération de la Corse ont été marquants.

- Participation aussi à la cérémonie du ravivage de la Flamme et à diverses commémorations organisées par la mairie de Boulogne-Billancourt.

- La Koumia a œuvré pour l'inauguration d'un monument à la mémoire des goums place Denys Cochin.

- La demande régulière faite à plusieurs d'entre nous de conférences et de participation à des colloques montre que l'intérêt pour l'histoire des goums est constant.

- La Koumia a œuvré pour que l'histoire des goums soit retracée au travers d'un musée.

## LA KOUMIA

---

Depuis la fermeture de celui de Montpellier, elle tente de trouver une solution pour que nos collections soient à nouveau exposées.

- Voyages mémoires

Depuis le mémorable voyage de La Koumia au Maroc en 1995 où elle avait été reçue par sa Majesté le Roi Hassan II, plusieurs voyages mémoire ont été organisés au Maroc, en Italie, dans les Vosges. Ils sont à chaque fois l'occasion d'échanges culturels riches, comme ce fut le cas pour le dernier au Maroc en avril 2018 où plusieurs d'entre nous ont répondu à l'invitation des associations franco-marocaines organisatrices.

- La Koumia œuvre pour la défense de la mémoire des goums. (marrochinates).

- La mise en place récente d'un site internet permet à ceux qui le souhaitent de pouvoir découvrir l'histoire des goums, notamment au travers de la numérisation des bulletins de La Koumia.

### **Quel devenir pour La Koumia ?**

La question d'une dissolution de La Koumia est posée car force est de constater que si naturellement les rangs de nos anciens s'éclaircissent toujours plus, le nombre de descendants prêts à reprendre le flambeau reste faible.

A l'unanimité, le groupe de réflexion exclut cette hypothèse pour les raisons suivantes.

La mémoire des goums reste très présente comme le montrent :

- l'article récent du Figaro.

- les cérémonies commémoratives suivantes :

Vosges : A la Croix des Moinats : Monument rénové et convention avec Conseil Départemental

Monuments récents à Ventron et à Thiefosse avec le projet d'apposition d'une plaque à Thiefosse où figureront les noms des goumiers morts pour la libération du village.

## LA KOUMIA

---

Projets en cours à Saulxures sur Moselotte d'un jumelage d'une source du col de Morbieu marqué par le passage des goumiers en 1944 avec une source au Maroc et d'un film sur les goumiers réalisé par les élèves d'un lycée de Gérardmer.

Paris : Monument érigé récemment place Denis Cochin.

Marseille : Monument également érigé quelques années auparavant .

Commémorations marquantes en Corse.

- La volonté de réappropriation de l'histoire des goums par le Maroc.

- Le déroulement régulier d'expositions et de conférences sur l'histoire des goums au Maroc.

- La fidèle participation du consul du Maroc de Strasbourg à la cérémonie de la Croix des Moinats.

- Le rôle pédagogique important à jouer par La Koumia en matière d'éducation à la citoyenneté des jeunes au travers d'une histoire franco-marocaine commune.

- L'attente d'échanges culturels entre le Maroc et la France par le biais de voyages, expos, colloques, conférences, concerts, rencontres conviviales...

- Des bourses pourraient être financées pour encourager le travail de recherche sur l'histoire des goums.

- L'histoire des goums étant indissociable de l'action du Maréchal Lyautey au Maroc, la convergence des actions œuvrant pour cette mémoire doit être optimale au travers d'un partenariat étroit avec l'association et la fondation Lyautey.

### **Propositions**

La Koumia a joué un rôle majeur pour perpétuer la mémoire des goums marocains et elle a manifesté sa volonté de pérenniser son action en confiant son avenir aux descendants.

## LA KOUMIA

---

Aujourd'hui, nous considérons que son rôle n'est pas achevé et, pour une nouvelle dynamique, nous proposons à la réflexion des membres de l'association les points suivants.

### STATUTS

- prendre note du caractère « d'intérêt public » de l'association à préserver pour la caution morale de l'Etat qu'il symbolise.

### BUREAU

- Formaliser la réélection des membres du bureau.
- Renforcer la présidence et/ou la vice-présidence.
- Nommer un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint afin de soulager Martine et Antoinette.
- Faire le point régulièrement sur les finances de l'association.

### MEMBRES

- Ouverture à tous ceux qui ont à cœur de perpétuer le souvenir des goums marocains, au travers de liens mémoriels mais également fraternels, éducatifs, culturels et sociaux, en France ou au Maroc, qu'ils soient français ou marocains, à titre individuel ou en qualité de représentants d'une association, fondation, municipalité. Et ce, en les nommant par le conseil d'administration membres d'honneur ou membres sympathisants.
- Relancer les membres actuels actifs et sympathisants pour le versement de la cotisation et faire une campagne publicitaire d'adhésion (trouver des membres sympathisants, des associations partenaires...)

### REUNIONS

- Veiller à la régularité des réunions de bureau, de CA et à la concertation au sein de ces réunions dont l'agenda sera fixé en avance. Les réunions seront délocalisées en fonction des besoins.
- Une concertation étroite par internet pourra également se faire sur tous les sujets concernant l'association, et selon le cas, entre les membres du bureau, du CA, voire tous les membres.

## LA KOUMIA

---

- Réfléchir à la place que nous voulons donner aux marocains au sein de l'association.

### ORGANISATION EN SECTIONS

- Revoir le découpage territorial en « sections » ; par exemple : zone nord (centré sur Paris), zone sud-est autour de PACA, sud-ouest et Marches de l'est.

- Désigner des responsables qui s'engageraient à maintenir le contact avec les membres de leur section et à organiser un minimum d'activités ( repas amical, causerie etc ).

### VISIBILITÉ DE L'ASSOCIATION

- Réfléchir à l'édition de flyer, de brochures, d'affichettes et /ou d'affiches pour promouvoir l'association à travers ses projets historiques, littéraires ou artistiques.

- Faire connaître les goums, leur histoire, leurs combats, leur rôle par le biais de conférences et de publications d'articles de presse.

- Faire connaître l'association et ses activités par le biais d'articles de presse, du développement du site web, de l'édition du bulletin ou d'une lettre de liaison.

- Création d'un prix littéraire de La Koumia-Association Lyautey qui serait remis au salon du livre de Nancy chaque année en septembre avec constitution d'un jury prestigieux, sélection de livres d'auteurs français et marocains en vue de poursuivre les liens entre le Maroc et la France de manière innovante.

### BULLETIN

- Composition d'un comité de rédaction.

- Réfléchir/veiller à la publication d'un bulletin au moins une fois par an et/ou une lettre de liaison.

### SITE INTERNET

- L'optimisation de l'outil internet doit permettre de partager, d'échanger entre les membres de l'association mais aussi enrichir le site de La Koumia en numérisant photos et films accessibles à tous.

## LA KOUMIA

---

- par exemple, numérisation du fond photographique des goumiers pris en photo au Val d'Ajol pendant la bataille des Vosges par Leo Durupt résistant photographe avec identification de chaque goumier.

- faciliter la consultation des bulletins par la confection d'index.

### MUSÉE

- poursuite de la recherche d'une solution pour que les collections du musée concernant l'histoire des goums marocains soient accessibles au public.

- établir un historique de l'histoire du musée (pour les nouveaux membres) et un état des lieux.

- garder en mémoire la proposition du colonel Geoffroy d'accueillir une partie de l'exposition à Thorey-Lyautey.

- celle d'Arnaud le Levreur concernant la possibilité d'un projet de chantier d'insertion avec les financements correspondants.

### PROJETS

- dynamiser l'association par le biais de plus nombreux projets franco-marocains.

- réfléchir à des projets qui justifieraient des demandes d'aide morale ou/et financières comme le financement de la fontaine de Saulxures ou le puits de Gafaït ; un prix littéraire ; une campagne de lecture ou de poésie autour d'œuvres françaises et marocaines, un concours de chorales, un concours artistique, en France et au Maroc, entre autres.

- instaurer des jumelages significatifs comme le jumelage autour des sources dans les Vosges lié au secours apporté par les goums durant la bataille des Vosges aux populations locales qui fuyaient leurs village en feu et devaient passer par le col de Morbieux.

- développer les liens et les projets auprès des communes vosgiennes attachées à la cérémonie de la Croix des Moinats et la mairie de Boulogne.

## LA KOUMIA

---

- élargir le périmètre d'action de l'association en établissant des liens de partenariat avec d'autres associations ; Aliscia, Rotary, Lions, CRILJ-Vosges, Les Grenouilles, l'association Lyautey, autres...

- faire une liste détaillée (intitulé, organisation, lieu, intervenants) des manifestations intéressantes passées et à venir.

Sur le site

- faire vivre la mémoire des goums au travers de manifestations commémoratives :

. lister les cérémonies parisiennes, boulognaises et autres en France ou ailleurs

. lister les cérémonies marquantes des dernières années, pour mémoire et pour information des membres.

. calendrier des manifestations (au moins approximatif) et le diffuser parmi les membres.

A titre d'exemple :

La cérémonie Lyautey à Nancy, la libération du 8 mai 1944, Croix des Moinats (La campagne des Vosges : prise du Linge, etc....), la libération de Marseille/débarquement de Provence/libération de la Corse, Rome, Sienna, dates, lieux.

- Entretenir les lieux de mémoire :

Veiller à l'entretien de certains sites commémoratifs ou sépultures, les répertorier, prévoir un budget

Plaques La Koumia à apposer sur les tombes des anciens goudiers.

- Voyages

Organiser des voyages mémoires/histoire sur les traces des goums (comme le prochain voyage en Allemagne 6-11 octobre 2019, au Maroc dans le Rif oriental en mai 2020, en Provence, etc....

# LA KOUMIA

---

## **En conclusion,**

le groupe de réflexion,

- tient à rendre hommage aux grands anciens et aux membres actuels qui, par leur action et leurs initiatives, ont permis la pérennisation de La Koumia sur le point d'être dissoute en 2005;
- considère également que la mission confiée avec clairvoyance aux descendants par le Général Le Diberder n'est pas achevée;
- propose aujourd'hui que La Koumia poursuive sa mission dans une nouvelle dynamique, en s'ouvrant à tous ceux qui veulent y contribuer.

Synthèse réalisée par Jean-Marie Scotton, à Épinal, le 25 mars 2019.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 /5/ 2019**

Étaient présents :

Simone Aubry-Labataille, Michel Boudet, Gilles René Cozette, Martine Dubost, Louis-Jean Duclos, Nicole Pantalacci, Didier Rochard, Caroline de Roquemaurel, Jean-Marie Scotton Marie Catherine Sergent, Daniel Sornat, Chantal Sornat, Claude Sornat

Le président ouvre la séance à 15h30 et remercie les membres présents de leur participation à cette assemblée générale.

- 1) Minute de silence pour nos camarades décédés.
- 2) Renouvellement du CA

Aucun mandat des membres du conseil n'arrivant à échéance et aucune candidature n'étant présentée, il n'y a pas lieu à renouvellement ou vote.

- 3) Rapport moral du président

Le président présente son rapport moral dont copie est jointe en annexe

## LA KOUMIA

---

Un débat est ouvert sur la manifestation au profit de la municipalité de Boulogne Billancourt. Didier Rochard et Martine Dubost font le point de l'avancement du dossier en se demandant si la ville de Boulogne Billancourt est vraiment intéressée par ce projet.

Après que Louis-Jean Duclos a rappelé son intervention dans ce dossier, il est décidé que le président fera un courrier au maire de Boulogne pour lui demander si effectivement il souhaite inscrire cette manifestation dans le calendrier des manifestations municipales. En cas de réponse négative le projet sera abandonné.

Le président rappelle qu'à l'occasion de l'examen du point 5 de l'ordre du jour sur la présentation du rapport de Jean-Marie Scotton sur le devenir de La Koumia, les membres pourrons poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

#### 4) Rapport financiers

Le président présente le rapport financier en soulignant qu'il n'a pas été possible de communiquer les comptes de l'année 2017 comme décidé lors de l'assemblée générale 2018 en raison de l'empêchement d'Antoinette-Marie Guignot d'assumer pleinement sa fonction pour raison de santé. Il présente donc les comptes d'exploitation des années 2017 et 2018. Il présente également le bilan des deux années 2017 et 2018 réunies.

Les comptes sont approuvés.

#### 5) Examen du rapport du groupe de travail présidé par notre camarade Scotton sur le devenir de La Koumia.

Ce rapport a été examiné par le conseil d'administration du 6 avril 2019 et fait l'objet d'un procès verbal joint en annexe.

Ce procès verbal reflète les échanges entre le président et les membres de l'assemblée générale sans y ajouter, à l'exception :

- de l'intervention de Gilles René Cozette qui rapporte les discussions qu'il a eues avec le général futur commandant de l'École d'Infanterie.

## LA KOUMIA

---

Ce général qui serait très favorable à l'armée d'Afrique lui a fait savoir que le futur musée de l'Infanterie de Draguignan ferait des expositions tournantes, faute de place.

Le président le remercie car il va pouvoir prendre contact avec cet officier général, ce qui changera de son prédécesseur qui a toujours refusé ses appels téléphoniques et de répondre à ses courriers. Le projet envisagé ne répond pas à nos souhaits et le président continue de penser qu'il faut poursuivre dans la voie entrouverte de la refonte d'une partie du musée de l'Armée.

- de la proposition, approuvé par l'assemblée, de Louis-Jean Duclos de procéder à un examen des effectifs de chaque section et de trouver un président pour la présider.

## **RAPPORT MORAL DE L'A.G. 2019**

Je vous remercie de vous être déplacés pour assister à notre assemblée générale et je remercie également Monsieur le Président du comité d'entente de Boulogne Billancourt d'avoir bien voulu nous accueillir une fois encore dans ses locaux.

Cette année, l'assemblée générale s'est réunie plus tôt, en mai au lieu de septembre ou octobre, aussi depuis notre dernière réunion on note peu d'activités notables.

I – Le bulletin

J'annonce la parution d'un bulletin avant l'été.

II – Le site

Le site est ouvert et je demande à chacun de visiter le site tel qu'il est actuellement ([lakoumia.fr](http://lakoumia.fr)) pour faire toute proposition qu'il jugera utile pour son amélioration.

Je vais demander au colonel Rabot, notre webmestre technique, de rédiger une petite notice à l'intention des chefs de section pour

## LA KOUMIA

---

qu'ils puissent inclure des informations sur l'activité passée et sur les activités futures de la section.

### III – Les Marocchines

J'ai pris contact avec notre avocat pour rédiger la lettre à adresser à l'éditeur Artaud. Finalement le travail à réaliser pour que notre avocat entame une procédure est plus long et plus complexe que prévu car il ne s'agit plus de faire des "commentaires" ou de rapporter des faits historiques mais de construire un argumentaire juridique, preuves incontestables à l'appui.

### IV – Le musée

J'ai écrit une lettre à la ministre des anciens combattants pour demander l'organisation d'une exposition en France et au Maroc à l'occasion de la commémoration du 75ème anniversaire de la libération.

### V- Alnif : le cimetière

Le projet suit son cours comme me l'a confirmé la directrice de l'ONAC Casablanca que j'avais sollicitée après une intervention pressante de notre camarade Louis Jean Duclos.

### VI – La manifestation au profit de la Ville de Boulogne-Billancourt

Après de nombreuses interventions auprès de la ville de Boulogne, on se demande si elle est vraiment intéressée par une telle manifestation qui se réduirait à une conférence du président et à la présentation du film "Émotion et partage".

### VII – Les finances

Les résultats financiers seront examinés au point suivant de l'ordre du jour mais je voudrais souligner dès à présent l'importance des difficultés financières qui nous attendent car elles auront des conséquences sur la vie de notre association et son devenir.

### VII – Le groupe de travail sur le devenir de l'association

Ce groupe a rendu son rapport au conseil d'administration avec un

## LA KOUMIA

---

ensemble de propositions qui ont été examinées en séance le 6 avril 2019.

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu de cette réunions. Je propose à Jean-Marie Scotton de nous faire part des conclusions de ce groupe et d'en débattre.

Au titre de ma responsabilité de président je dois attirer fermement votre attention sur l'avenir de notre association. Je sais que le groupe présidé par Jean-Marie Scotton a exclu toute idée de dissolution de notre association mais il faut regarder la réalité en face. Je vous l'annonce depuis plusieurs assemblées générales : notre association arrive au bout du chemin par défaut de participation et de moyens financiers. L'examen des comptes vous montrera que nos moyens se réduisent à grande vitesse et que nous ne pourrons plus assumer nos dépenses de fonctionnement de base. On pourrait espérer un renouveau avec l'arrivée de nouveaux membres mais c'est illusoire car qui dans les membres actuels propose quelque chose de neuf que nous pouvons concrètement réaliser ?

En tout cas votre président lui n'a plus d'idées neuves et il considère qu'il aura rempli son mandat quand nous aurons trouvé une solution, quelle qu'elle soit pour notre musée.

C'est triste et je le regrette comme vous mais je vous dois la vérité, ma vérité en tout cas.

Bien sûr, dissolution ne veut pas dire cessation de nos relations amicales car l'association peut se transformer en "amicale" qui fonctionnera à faible coût pour que nous puissions nous retrouver ensemble.

Je reste à la disposition de notre association, si elle le veut bien, pour poursuivre son action.

Le contrôleur général Sornat, président

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 /10/ 2020**

Le président ouvre la séance après que chacun a pu se connecter à la réunion en visioconférence avec l'appui du technicien de l'École militaire.

Il remercie les membres présents de leur participation à cette assemblée générale qui montre que les membres de La Koumia ne sont pas en retard sur l'utilisation des systèmes modernes de communication. Il propose de passer à l'ordre du jour.

Treize membres sont présents :

Aubry Simone, Chancelle Loïc, Cozette Gilles-René, Dubost Martine, le Levreur Arnaud, Le Page Gérard, Pantalacci Nicole, Rochard Didier, Saint Bon Henri, Sergent Marie-Catherine, Scotton Jean-Marie, Sornat Chantal, Sornat Claude;

titulaires de 29 procurations alors que 58 membres sont à jour de leur cotisation.

1) Une minute de silence est observée à la mémoire de nos anciens et de nos camarades et ami(e)s qui nous ont quittés.

L'assemblée a une pensée particulière pour Antoinette Marie, notre secrétaire générale adjointe et trésorière, qui vient de nous quitter après avoir consacré beaucoup de son temps avec dévouement et efficacité à notre association.

2) Rapport moral

Chacun ayant reçu le rapport moral suffisamment à temps pour en prendre connaissance, le président propose de ne pas en faire lecture mais d'en évoquer les points essentiels, sauf désaccords exprimés. Personne ne s'oppose à cette façon de procéder.

Le président aborde les trois questions posées par Louis Jean Duclos

Le site

Le président rappelle que chaque président de section a la possibilité d'alimenter le site des manifestations et événements passés ou à venir. Il regrette de constater qu'aucun président n'a

## LA KOUMIA

---

utilisé cette possibilité d'information des membres et de communication de nos activités.

Il ajoute que la gestion du site est une lourde tâche et que le responsable actuel Daniel Sornat atteint par une grave maladie ne peut plus le faire. Il fait un appel à candidature pour trouver un volontaire pour en prendre la charge.

Il regrette de constater que personne ne se présente et souligne qu'il ne peut y avoir d'avenir pour La Koumia sans une participation active, concrète et matérielle de ses membres.

Le site fait partie de cet avenir.

Marie-Catherine Sergent avait accepté de compléter l'index des bulletins commencé par le colonel Chabot. Ayant accepté entre temps la responsabilité de la trésorerie elle n'a pas pu accomplir cette tâche. Le président fait un appel de candidature pour la reprise de cette tâche indispensable pour le fonds historique important que constitue nos bulletins.

Il regrette de constater qu'aucune candidature ne se présente et souligne que La Koumia ne peut vivre maintenant ni plus tard sans la participation active de ses membres.

Le cimetière d'Alnif.

Le président redit que l'opération est en panne. Il compte en parler à la ministre déléguée chargée des anciens combattants dans une audience qu'il va lui demander en compagnie du président du Souvenir français, institution, importante dans le monde des anciens combattants, qui soutient nos démarches.

La réorganisation territoriale.

J.M. Scotton mandataire de L.J. Duclos informe l'assemblée que ce dernier retire sa proposition.

Le président rappelle ensuite la situation de l'association : effondrement du nombre des adhérents et des recettes qui en résultent. 58 membres ont réglé leur cotisation en 2020 et les recettes correspondantes s'élèvent à environ 2500 euros. En août 2020, le montant des disponibilités est de 14 000 environ.

## LA KOUMIA

---

Les membres s'accordent pour ouvrir la discussion de ces questions au moment de l'examen des résolutions relatives au siège.

Le président tient cependant à rappeler avant de passer à l'ordre du jour la conclusion de son rapport moral :

- son projet est de vendre le local afin de disposer de moyens financiers pour achever la mission qui a été approuvée jusqu'à présent par l'assemblée générale : trouver une solution pour l'exposition des collections des goums ;

- ce qui n'exclut pas d'autres projets que, s'il conserve la confiance de l'association, il approuvera dès lors qu'ils seront accompagnés d'une solution de financement réaliste et dotés d'une équipe chargée de sa réalisation. J.M. Scotton intervient pour souligner que des financements externes peuvent être recherchés et trouvés. Le président souligne qu'on ne peut déduire du principe qu'il a exprimé que les financements externes étaient interdits, l'important est que le projet soit financé.

Il ajoute que d'une manière générale l'État et les collectivités territoriales ne peuvent subventionner des dépenses de fonctionnement sauf à ce qu'elles relèvent d'un intérêt général. Il a obtenu des subventions d'investissement importantes pour nos monuments.

- Il ne soutiendra aucun projet au Maroc qui n'aurait pas l'aval des autorités marocaines ou qui ne serait pas conforme à notre politique avec ce pays, c'est à dire sans l'aval de notre ambassade.

- Il appartient à ceux qui souhaiteraient proposer à l'assemblée générale un renouveau ou une continuation de La Koumia qu'il ne partagerait pas, de soumettre aux suffrages de l'A.G. la nouvelle équipe de direction en charge de ce projet qu'ils auront constituée

Le président alors soumet au vote le rapport moral.

Il est approuvé, une seule voix s'exprimant contre.

### 3) Les comptes

Les comptes ayant été communiqués cinq jours avant la réunion, les membres ont pu en prendre connaissance.

Monsieur le Levreur regrette que les comptes ne soient pas “justes”. Le président ne peut pas accepter cette affirmation. Monsieur le Levreur souligne alors que dans les recettes figure un “crédit” de banque qui n'est pas en réalité une recette, ce qui fait que le déficit est plus élevé d'autant. Le président reconnaît qu'il est exact que le déficit est augmenté d'autant mais il s'agit d'une présentation dont on ne peut pas conclure que les comptes ne sont pas justes. Sans vouloir entrer dans les détails du passé, il indique que ce montant fait partie de la vente de nos actifs qui a été mal enregistrée précédemment. Monsieur le Levreur s'interroge sur le détail des postes qu'il juge insuffisant. Le président lui demande de préciser quel poste et souligne que la présentation des comptes dans une assemblée générale pour une association qui n'est pas soumise au plan comptable ne consiste pas à détailler chaque dépense mais à rendre compte d'une comptabilité régulière, sincère et probante.

Il met au vote l'approbation des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'exception d'une abstention.

### 4) Les résolutions relatives au local

4.1) Aucune autre solution que la vente ou la location du local n'a été proposée.

Le président met alors aux voix la vente du local, siège social de l'association : studio de 17 m2 environ situé au sixième étage et dernier étage de l'immeuble sis au 29 avenue du général Leclerc à Boulogne-Billancourt.

Trois voix, y compris parmi celles exprimées par pouvoir, s'opposent à la vente du local ; une voix s'abstient.

**Le président constate que la vente du local est approuvée.**

Le président est chargé de la réalisation de la vente.

## LA KOUMIA

---

### 4.2) Le montant de la vente

Une agence locale a estimé la valeur du local à 135 000/140 000 euros net vendeur. Après discussion il est convenu de prendre contact avec l'acheteur qui nous a fait une proposition inférieure et à défaut d'accord de confier la vente à l'agence dans la fourchette qu'elle a indiquée.

### 4.3) L'utilisation des fonds

Certains membres considèrent que les fonds doivent être utilisés pour consolider l'avenir de La Koumia proposé dans le document remis par J.M. Scotton avant la réunion. D'autres, dont le président, estiment qu'une priorité doit être donnée à l'exposition des collections des goums. Le président rappelle que jusqu'à présent l'exposition des collections du "musée" faisait partie de la politique approuvée à sa prise de fonction en 2005.

Qu'il s'agit, comme le souligne Simone Aubry, d'un héritage que nous ont transmis nos Anciens et que nous avons le devoir de le conserver. Il ajoute toutefois que nous ne sommes pas liés par le passé et qu'aujourd'hui c'est à l'assemblée générale de se prononcer.

G.R. Cozette fait part de ses conversations avec plusieurs autorités militaires dont le commandant actuel de l'École de l'Infanterie à Draguignan. A Draguignan, il est prévu de fusionner les musées de l'artillerie et de l'infanterie avec une place significative à donner aux collections des goums. Il manque à ce projet 1,5 millions d'euros et une participation importante tirée de nos nouveaux fonds pourrait permettre de participer au financement de ce musée en nous y donnant la place qui nous revient.

Est également abordée l'installation de nos collections à Thorey-Lyautey. Pour le président, La Koumia n'a pas été officiellement saisie d'un projet en ce sens : des contacts ont été pris entre Thorey-Lyautey et la section des Marches de l'Est lesquels ont conduit à une précédente décision de l'assemblée générale de demander à cette section de préparer un dossier qui permettrait d'éclairer un tel projet. A défaut de ce dossier, ni le conseil

## LA KOUMIA

---

d'administration, ni l'assemblée générale n'ont pu se prononcer sur l'opportunité de poursuivre dans ce sens. Monsieur le Levreur ne partage pas ce point de vue et souligne que plusieurs hypothèses, dont il nous informe, ont été envisagées et que La Koumia pouvait donner un signal pour aller de l'avant. Pour le président, l'installation se faisant à Thorey-Lyautey, il lui semble qu'il appartenait à cette institution de faire le premier pas. Il ajoute qu'à la demande récente de Thorey-Lyautey, visant sans doute à évaluer ce projet, il lui a fourni les derniers rapports moraux et les derniers bilans.

Enfin, il rappelle que nous avons fait don de nos collections et que nous n'avons plus aucun droit sur elles et que si nous continuons à être écoutés c'est grâce à ses relations personnelles avec les hauts responsables du ministère. Mais que de toute façon, quelle que soit la solution avancée, elle ne pourra être retenue qu'avec l'accord formel du ministère, ce qui nécessitera la constitution d'un dossier financier et technique solide.

Considérant que nous ne disposons pas de tous les éléments qui nous permettraient de décider, le président propose de mettre en attente la décision de l'utilisation des fonds et du devenir du "musée", ce qui n'engage en rien l'avenir.

J.M. Scotton demande que le conseil d'administration soit réuni rapidement pour examiner le document qu'il a présenté avec plusieurs camarades sur le devenir de La Koumia, devenir pour lequel il faudra disposer des moyens financiers tirés de la vente du local. L'ambition de ce document est d'ouvrir La Koumia à d'autres soutiens et collaborations. La remise de diplômes de gommier d'honneur aux communes des Vosges est une première étape qu'il faut consolider en acceptant de nouveaux membres institutionnels : communes, départements, régions. Le président souligne qu'on ne peut se contenter de souhaits ou d'hypothèses et que pour avancer utilement dans ce sens il faut que soit exprimée sous une forme quelconque la volonté d'adhérer à La Koumia.

## LA KOUMIA

---

L'assemblée approuve ces deux points -- surseoir à la décision, convocation du conseil d'administration -- à l'exception d'une abstention et d'un vote contre.

G.R. Cozette rappelle sa proposition de “transférer” nos traditions à une unité de l'armée de terre. Le président rappelle que si nous avons déjà fait cette proposition sans succès le moment pourrait être plus favorable avec en particulier la création récente à Marseille de la 3ème division, héritière des traditions de la 3ème DIA. Il rappelle aussi qu'un régiment du génie s'est approprié les traditions des goumiers et des tabors en confondant ces derniers avec les “tabors chérifiens” de l'armée chérifienne d'avant le Protectorat, lesquels se sont révoltés contre leurs chefs français et les ont assassinés.

Cette démarche sera poursuivie.

### **5) Transfert du secrétariat dans les Vosges**

La section des Marches de l'Est étant la seule à revendiquer des activités autres que mémorielles, le président propose de transférer le secrétariat général dans les Vosges.

J.M. Scotton y répond de manière favorable étant entendu que cette section devra s'organiser et pourrait se faire allouer un local par la municipalité de Saulxures sur Moselotte.

La décision de principe de ce transfert est actée.

### **6) Bulletin**

Plusieurs voix s'étant élevées dans les assemblées précédentes sur les conditions de réalisation du bulletin et pour la création d'un comité de rédaction, le président propose de confier la réalisation du bulletin à un tel comité qui en prendra la responsabilité.

Cela suppose alors la nomination d'un directeur de la publication, d'un directeur de la rédaction, fonctions occupées par le président actuellement.

Il fait donc un appel de candidature pour pourvoir ces postes.

Il regrette qu'aucun candidat ne se propose et souligne que l'association ne peut vivre sans la participation active de ses

## LA KOUMIA

---

membres et que l'on ne peut compter en permanence uniquement sur le président et la secrétaire générale pour assurer son fonctionnement maintenant et à l'avenir.

### 7) Élection au conseil d'administration

Le président s'excuse auprès de J.M. Scotton d'avoir omis son nom parmi ceux des membres de ce conseil. Il “est resté dans sa plume”.

Quatre membres sont en fin de mandat : Daniel Sornat, Thiabaud, Boudet et Le Page. Le Page n'est pas candidat.

Le président propose de renouveler le mandat de Daniel Sornat absent pour cause de maladie, qui serait très déçu d'avoir été oublié à son retour espéré.

Thiabaud, Daniel Sornat et Boudet sont réélus, avec une abstention pour ce dernier.

Trois nouvelles candidatures ont été formulées :

- Arnaud le Levreur, élu à l'unanimité ;
- Patricia Boyer de Latour, élue à l'unanimité ;
- Marie Louise Labbat, épouse Koutchérenko : le président fait savoir que lors du dépôt de sa candidature, il a signifié à Madame Labbat par mail, en tenant informés les membres, qu'il ne votera pas pour elle. A titre personnel, il juge que Madame Labbat s'est conduite avec lui d'une manière inacceptable et offensante. Président, il ne souhaite pas que les travaux du conseil d'administration soient perturbés par des comportements éloignés des relations amicales et de courtoisie qui doivent régner dans notre association malgré des désaccords de fond.

Il met la candidature de Madame Labbat au vote

J.M. Scotton annonce qu'il est mandataire de Madame Labbat et qu'au titre de ce mandat il vote pour. Aucun autre vote favorable n'ayant été exprimé, la candidature de Madame Labbat est rejetée.

## LA KOUMIA

---

### 8) Questions diverses

J.M. Scotton fait part des travaux de dorure qu'il faut exécuter sur notre monument de la Croix des Moinats. A ce propos le président lui demande si nous pouvons retrouver la convention qui nous lie au département pour l'entretien du monument. Dans le même sens, il lui demande de voir comment nous pourrions confier la propriété de ce monument au département.

Avant de clore l'assemblée, le président remercie chaleureusement de leur participation à la réalisation de cette assemblée générale :

- le lieutenant-colonel Cozette qui a mené avec succès la mission qu'il avait acceptée, de prendre la responsabilité technique de la réunion en visioconférence. Grâce à lui les nombreux membres dont lui-même qui n'avaient jamais utilisé ce système ont réussi à se connecter, à dialoguer et à donner leur avis ;

- Martine Dubost dont il est inutile de rappeler le dévouement, la disponibilité constante et l'efficacité ;

- Nicole Pantalacci pour sa participation active et efficace notamment les derniers jours quand, pour aplanir les dernières difficultés, il a fallu suppléer Martine qui ne pouvait se déplacer;

- Didier Rochard, armée de réserve permanente quand il faut trouver une solution en urgence.

Simone Aubry fait part de son indignation d'avoir lu ces derniers temps toutes les paroles inadmissibles, mensongères et calomnieuses prononcées par certains membres contre le président dans un climat de malveillance et d'aigreur bien loin de la courtoisie que l'on aurait pu attendre des membres de notre association.

Didier Rochard, Jean-Marie Scotton, Henri de Saint Bon et Nicole Pantalacci se joignent à elle pour dénoncer ces comportements.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assistance de sa présence et clôt l'assemblée générale.

### **RAPPORT MORAL AG DU 30 /10/ 2020**

Chers amis,

Cette année a vu souffler dans notre association un vent délétère dont nous avons vu les prémises il y a deux ans.

Nous avons été dans l'incapacité de dialoguer sereinement dans le calme et nous avons vu lancer des débats houleux avec des suspensions, voire des accusations inacceptables qui ont perturbé nos échanges.

Certes le moment que nous vivons est important et si chacun est libre de son opinion sur le devenir de notre association, point n'était besoin de croire ou de faire croire que je la préside sans respecter l'avis de chacun et la démocratie interne.

Avant de passer à la description de l'état de notre association, je vais présenter les activités de l'année 2019, puis évoquer trois points sur lesquels je vais vous demander votre avis.

I) - Les activités et manifestations de l'année 2019

Comme les années précédentes ont été organisées les commémorations mémorielles traditionnelles (8 mai à La Croix des Moinats, libération de la Corse, de Gémenos, Aubagne et Marseille) ainsi que les réunions de ses instances (CA du 6 avril, A.G. du 5 mai) et des instances dont elle est membre (FNAM, comité de La Flamme, Boulogne Billancourt).

Le président a été invité le 8 juin à la cérémonies aux Invalides à la Mémoire des morts pour la France en Indochine où une délégation de marocains a été très remarquée ; à la réception du 13 juillet donnée par la ministre des armées ; à la Fête du Trône et au 11 novembre par le Président de la République.

Il a été reçu par Monsieur l'Ambassadeur du Maroc auquel il a exposé un projet d'exposition au Maroc pour commémorer l'année du 75ème anniversaire de la Libération. Ce projet n'a pas été retenu par les instances ministérielles françaises malgré le soutien du Maroc.

## LA KOUMIA

---

Deux manifestations particulières méritent d'être mentionnées:

Inauguration le 6 novembre à Thiéfosse d'une plaque portant le nom des goumiers morts pour la libération du village, apposée au monument érigé par la mairie pour commémorer cette libération.



La section des Marches de l'Est avait organisé à cette occasion un périples mémoriel apprécié dans les Vosges.

Invitation le 30 septembre à la présentation au drapeau de la promotion "Adjudant chef Flecksteiner" à l'École des Sous Officiers d'Active de l'Armée de Terre de Saint Maixent. Outre le président et Chantal Sornat y ont participé : Martine Dubost, Louis Jean Duclos et Paul Brès dont l'intervention a subjugué les jeunes élèves sous-officiers.

II) - Trois questions posées par notre camarade Duclos

Pour libérer les résolutions fondamentales de notre ordre du jour, j'ai choisi de traiter ces questions en premier. Certaines de ces questions pourrons faire l'objet d'un vote.

## LA KOUMIA

---

Alnif : la question n'a pas avancé. J'ai l'intention de rappeler cette question à Madame Darrieussecq à qui je vais demander une audience en présence du président du Souvenir français.

Site : je rappelle les conclusions du CA du 6 avril. « Le site est construit pour faciliter les échanges : il comporte une page par section sur les projets en cours ou futur.

Il appartient à chaque président de section d'alimenter la page de sa section en informations pertinentes passées ou futures. Une note d'utilisation leur sera diffusée par le colonel Rabot responsable technique. »

Aucun président de section ne s'est manifesté

«La numérisation du fond des photographies de Leo Durupt est souhaitable. Le président demande à Jean-Marie Scotton de prendre langue avec les ayants droits pour en avoir l'autorisation et de chiffrer le projet. » Qu'en est-il ?

«Marie Catherine Sergent a été chargée de mettre à jour l'indexation commencée par le colonel Chabot.» Ce travail n'a pas été accompli car notre amie a eu fort à faire pour reprendre la trésorerie. Quelqu'un est-il volontaire pour reprendre ce travail ?

Par ailleurs nous avons des difficultés pour améliorer et faire vivre le site, elles se sont aggravées car Daniel Sornat vient de tomber gravement malade. J'aimerais confier cette tâche à un membre volontaire.

Découpage territorial : actuellement le découpage territorial ne correspond pas à la réalité après la fermeture de toutes les sections à l'exception de Paris, PACA et les Marches de l'Est.

Qu'en est-il advenu de “la proposition, approuvée par l'assemblée (de 2019), de Louis-Jean Duclos de procéder à un examen des effectifs de chaque section et de rechercher un candidat pour la présider”.

## LA KOUMIA

---

J'ai toujours pensé qu'il valait mieux conserver cette organisation de façade qui évite de trop montrer combien nos effectifs ont diminué. On pourrait acter trois sections : Nord et Marche de l'Est, Paris et Sud mais cela ne changerait pas grand chose à notre situation.

III) – Tout ceci étant exposé quelle est la situation de notre association.

Aujourd'hui notre association est face à un problème grave de financement et d'adhésions dont je vous ai déjà alertés.

L'effondrement du montant des cotisations et du nombre de nos adhérents (Voir diagrammes joints)

En 2015, quand j'ai pris mes fonctions de président, le montant des cotisations s'élevait à 13 258 euros. Il a diminué pour se stabiliser entre 7000 et 6000 euros au cours des années 2010 à 2015 avec un effondrement en 2016 à 2916 euros. Fin 2019 il s'élève à 1900 euros environ.

Le nombre des cotisants obtenu en divisant le montant par 37 suit évidemment cette évolution catastrophique. Il passe de 358 à 79 en 2016 et à 51 aujourd'hui.

Les liquidités suivent inéluctablement le même schéma compte tenu aussi de notre politique d'investissement dans les monuments et instruments mémoriels que vous avez décidée au début de mon mandat et toujours confirmée.

Au 31 août 2020 nous avons 14154 euros en caisse.

Vous remarquerez que ces effondrements interviennent après les années d'inauguration de nos monuments.

Nous avons rempli la mission que nous nous étions donnés et maintenant ils ne faut pas être étonnés que les caisses sont vides. Certains semblent surpris de découvrir ces données.

Elles vous sont connues et j'ai déjà appelé votre attention sur la réalité de notre déclin dans les éditoriaux des bulletins de 2015 et 2016.

## LA KOUMIA

---

Bulletin 186 en 2015 : “il faut quand même regarder la réalité en face et commencer à considérer que nous les descendants après nos anciens nous ne tarderons pas aussi à avoir fait notre temps.”

Bulletin 187 en 2016 : “Nous devons maintenant avoir un regard lucide sur le devenir de notre Association. Nous voyons avec tristesse nos grands anciens nous quitter et nous voyons venir aussi avec mélancolie le moment où il faudra se résoudre à la dissoudre faute d’adhérents”.

Ces données et avertissements n'ont suscité à l'époque aucune réaction de quiconque.

La question qui se pose donc à nous en premier avant même de se donner un nouveau projet d'avenir est de financer notre fonctionnement.

Sans moyens financiers, pas d'avenir quel qu'il soit !

Je vois trois choix possibles :

- Dissolution de l'association et vente du local. Transmission de nos traditions et de notre mémoire à un organisme pérenne qui selon les propositions déjà formulées, pourra être la Fondation Lyautey ou le Souvenir français.

Avec la solution de transmettre nos ressources à un organisme (actuellement musée de l'infanterie) qui garantirait l'exposition de nos collections.

- Vente du local et continuation de l'activité pour notamment régler la question de l'exposition des collections des Goums.

- Location du local et continuation de l'activité pour notamment régler la question des collections des Goums. Le loyer estimé par l'agence après travaux s'élève à 600/650 euros par mois charges comprises.

Les deux dernières solutions n'engagent en rien la dissolution de l'association.

## LA KOUMIA

---

En parallèle à ces questions, il nous faudra aussi trancher des conditions matérielles qui permettraient à ceux qui le souhaitent de poursuivre un projet de renouveau ou de continuation de l'association : responsabilité de l'action par celle de la charge du secrétariat général, transfert de la responsabilité du bulletin.

Ce sont ces points qui vont être exposés, débattus et tranchés par votre vote.

Ils font l'objet principal de l'ordre du jour qui vous est proposé étant entendu que toutes les résolutions formulées y ont été inscrites et qu'elles ont été regroupées pour des raisons d'ordre et de simplification.

Avant de commencer l'examen de l'ordre du jour je tiens à préciser

- que mon projet est de vendre le local afin d'achever la mission que vous avez approuvée : trouver une solution pour les collections des goums dont je rappelle qu'elles ne nous appartiennent plus et que jusqu'à présent nous n'avons pas obtenu de garantie d'exposition du musée de l'Armée ; que le ministère des armées a donné des instructions pour que nos collections ne soient pas dispersées en prévision d'un projet à l'étude. Que si nous voulons les faire exposer quelque part il faudra convaincre le musée de l'Armée ou sa tutelle de la solidité de notre projet. Que la solution envisagée lors des réunions précédentes (A.G. et C.A.) d'un dépôt à Thorey-Lyautey devait faire l'objet d'une première évaluation confiée à la section des marches de l'Est.

La vente peut nous laisser le temps de réfléchir sur la suite à lui donner.

- et à répéter une fois encore que si j'ai encore votre confiance, j'approuverai tous les projets accompagnés d'une solution de financement réaliste et dotés d'une équipe chargée de sa réalisation ;
- que je ne soutiendrai aucun projet au Maroc qui n'aurait pas l'aval des autorités marocaines.

## LA KOUMIA

---

- qu'il appartient à ceux qui souhaiteraient proposer à l'assemblée générale un renouveau ou une continuation de La Koumia que je ne partagerais pas, de soumettre aux suffrages de l'A.G. la nouvelle équipe de direction en charge de ce projet qu'ils auront constituée.

Sous ces réserves, je reste à la disposition de notre association, si elle continue de me donner sa confiance, pour poursuivre l'aventure et trouver avec vous les meilleures solutions pour les années à venir.

Zidou l'gouddem Le Président : Claude Sornat

### Rappel sur les membres sympathisants

Les membres sympathisants sont prévus à l'article 3-§ d des statuts. Ils sont agréés par le conseil d'administration sur leur demande après parrainage de deux membres actifs. Nous avons pris l'habitude de les nommer "amis de La Koumia".

Le titre de membre d'honneur (article 3-§ b des statuts) réservé à des personnalité qui « auraient donné leur patronage ou rendu des services signalés à l'Association » est également décerné par le conseil d'administration.

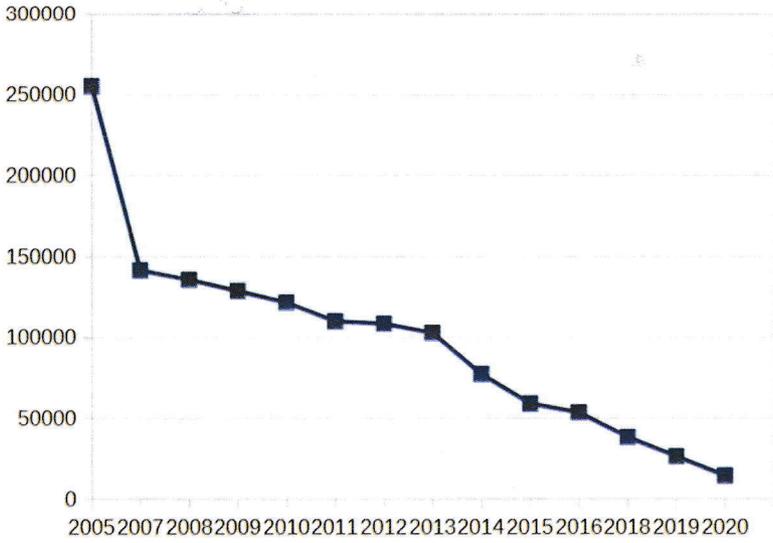
Sans que cela soit prévu par les statuts, notre association par nos anciens a décidé de délivrer des "diplômes de goumier d'honneur" à des personnes, le plus souvent non membres, méritantes pour avoir œuvré pour elle.

### La détérioration du monument de Paris

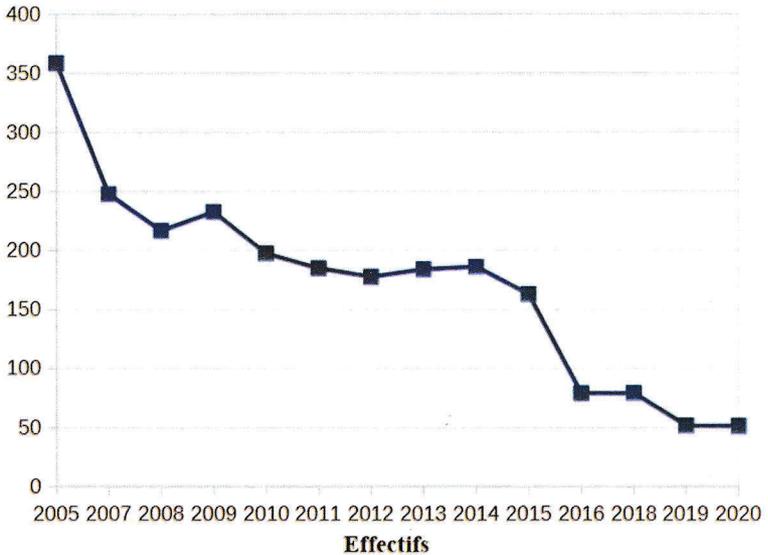
Notre monument a été taggué le 24 juin 2020 en même temps que la statue du Maréchal Lyautey par des personnes, sans doute marocaines ou d'origine marocaine, pour soutenir les manifestations actuelles dans le Rif.

Je ne suis pas intervenu car il s'agit d'une affaire interne au Maroc et je voulais éviter absolument que notre association soit entraînée dans cette protestation et ses revendications sur lesquelles nous ne devons pas prendre position au risque d'alimenter une éventuelle hostilité à notre égard et à celle des goumiers.

# LA KOUMIA



## Evolution trésorerie



## LA KOUMIA

---

### Compte exploitation 2017

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>EDF</b>	481,57	<b>Chèques</b>	5230
<b>Agio</b>	304,52	<b>Banque</b>	208,63
<b>Free</b>	541,15	<b>EDF</b>	87,94
<b>Divers</b>	11808,17	<b>Free</b>	0
<b>Maroc</b>	0	<b>Hors titres</b>	5526,57
		<b>Titres</b>	6137,06
<b>Total</b>	13135,41	<b>Total 1</b>	1663,63
<b>Déficit</b>	-1471,78		
<b>Titres</b>	-6137,06		
<b>Total</b>	<b>-7608,84</b>		

### Compte exploitation 2018

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>EDF</b>	441,96	<b>Chèques</b>	5219,93
<b>Agio</b>	413,51	<b>Banque</b>	1232,25
<b>Free</b>	580,5	<b>EDF</b>	32,19
<b>Divers</b>	14317,4	<b>Free</b>	124,99
<b>Maroc</b>	648,08	<b>Hors titres</b>	6609,36
		<b>Titres</b>	43250,12
<b>Total</b>	34052,03	<b>Total</b>	49859,48
<b>Déficit</b>	<b>33458,03</b>		
<b>Titres</b>	-43250,12		
<b>Total</b>	<b>-9792,09</b>		

## BILAN 2017-2018

	ACTIF		PASSIF	
	2018	2 016	2018	2016
Immobilier	89 000,00	89 000,00	SOLDE 2016	147 906,87
Mobilier	1 568,00	1 568,00	Provisions	153 742,00
Stocks	3 731,00	3 731,00	Dettes	
Créances			Créances	
Portefeuille	3053	49 833,00	Variation	
			Du capital	1078,09
				-2 824,18
compte BNP	34052,03	3 624,87	<b>Déficit</b>	<b>-17400,93</b>
caisse	180	150,00		<b>3 010,95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>131584,03</b>	<b>147 906,87</b>	<b>TOTAL</b>	<b>131584,03</b>
				<b>147 906,87</b>

Bilan 2019		Passif	
Actif			
	ANNÉE 2019	ANNÉE 2018	ANNÉE 2018
Immobilier	89 000,00	89 000,00	SOLDE 2018 131 584,03
Mobilier	1 568,00	1 568,00	Provisions 147 906,87
Stocks	3 731,00	3 731,00	Dettes
Créances			Créances
Portefeuille	0,00	3 053,00	Variation
			Du capital -3112,84
compte BNP	26 133,27	34 052,03	<b>Déficit -7 918,92</b>
caisse	120,00	180,00	<b>-17400,93</b>
<b>TOTAL</b>	<b>120 552,27</b>	<b>131 584,03</b>	<b>TOTAL 120 552,27</b>
			<b>131584,03</b>

## IN MEMORIAM

**Xavier de Villeneuve**  
**Vice-président de La Koumia**

Éloge par le contrôleur général Sornat  
Président de La Koumia

Mon cher Xavier, mon grand ancien du Prytanée, ce qui m'autorise à te tutoyer comme tu me l'as demandé, devant ta famille, tes amis et devant Reine à qui je renouvelle toutes mes condoléances et tout mon attachement, je dois te dire que l'admiration, c'est la première pensée qui me vient à l'esprit en ce jour de tristesse et d'adieu.

Admiration pour ton engagement déterminé pour la défense de la Patrie.

Élève au Prytanée en classe préparatoire à Saint Cyr, tu décides à 18 ans avec trois camarades de passer en Afrique du Nord pour te battre. Moments difficiles où il te faut laisser ta famille pourchassée par la Gestapo alors que ton père, colonel du service de renseignement, a dû déjà rallier le Maroc pour lui échapper.

Arrivé à Casablanca, il te faut choisir les armes du combat que tu aspires mener sans tarder contre l'Allemand. Pas celles de l'École Navale et de la Marine désarmée après le sabordage de Toulon, pas celles des Airs qui obligent à une trop longue formation de pilote pour ton goût. Ce fut l'École d'élève aspirant de Cherchell où une fois encore poussé par la volonté ardente de te battre tout de suite, tu refuses le redoublement de trois mois qui s'imposait après un mois d'absence pour maladie.

Te voilà sergent au 1er régiment de chasseurs d'Afrique pour la campagne de France et d'Allemagne. Trois blessures et la médaille militaire à titre exceptionnel.

Admiration pour ton engagement pour tes camarades du camp n°1, pour ta fermeté de caractère et ta lucidité face aux horreurs et

## LA KOUMIA

---

à leurs souffrances. Tu t'es sacrifié, tu as sacrifié ta carrière pour eux. Je citerai simplement parmi d'autres, ces quelques mots qu'un rescapé de ce camp t'a écrit :

« Je dois te remercier infiniment de tout ce que tu as fait pour nous. Dans le camp tu as soulevé l'admiration unanime. Pas un seul d'entre nous n'aurait eu le courage de faire pour les camarades ce que tu n'as pas hésité à faire. »

Ce fût très dur mais tu as choisi la voie de ta conscience.

J'imagine aisément que parmi tes glorieuses décorations, une exceptionnelle car très rare, a du beaucoup te toucher : ta nomination au grade de 1ère classe honoraire de la Légion étrangère.

Amitié est la seconde pensée qui suit admiration.

Amitié que tu as témoigné à tous ceux qui t'entouraient et très rapidement au nouveau président de La Koumia, association dont tu as été un pilier et pour laquelle tu as œuvré sans compter. Tu m'as toujours soutenu avec simplicité et sourire de tes sages conseils et de ton expérience.

Mais je dirai aussi amitié chaleureuse qu'avec Reine tu nous a témoignée à Chantal et à moi pour nous accueillir dans notre association.

Je n'en dirai pas plus, l'amitié se suffit à elle même.

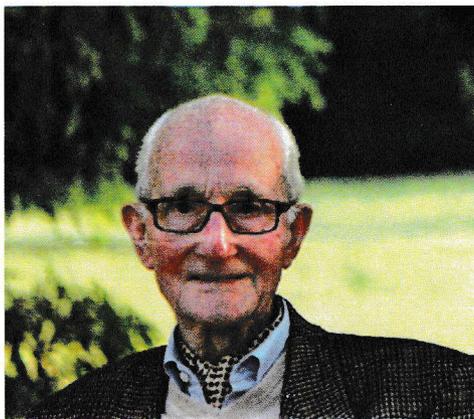
Mon cher Xavier, pour tes camarades de La Koumia et pour moi même tu es un exemple de droiture et de justes convictions assumées. Ni eux, ni moi ne l'oublierons, comme nous n'oublierons pas ta gentillesse, ta bienveillance et la chaleur de ta camaraderie. Tu as bien voulu, et j'en mesure l'honneur et l'amitié, me dédicacer tes mémoires « de Damas à Vendeuvre ».

J'ai pu y entrevoir la très belle famille qu'avec Reine vous avez su construire et voir combien ta carrière civile a été pleine, variée et brillante. Il ne m'appartient pas de l'évoquer.

## LA KOUMIA

---

Adieu, mon cher Xavier, je sais que là où tu es, tu as retrouvé tes camarades de combats morts en France, en Allemagne et en Indochine, tes fidèles goudiers et fidèle parmi les fidèles ton Rchouk Mohamed.



Voici le message d'espoir que nous a légué Xavier de Villeneuve

« Quoiqu'il arrive, voici mon message : le bonheur que vous rencontrez, partagez le.

Si vous subissez des échecs, si des chagrins vous accablent, si le désespoir s'empare de vous, si toutes ces épreuves devaient vous laisser choir au fond du gouffre, alors ne désarmez pas, regardez le haut du gouffre. Vous y verrez la lumière du jour, la lumière de la vie, la lumière de l'espérance, cette petite vertu si chère à Péguy.

Alors, accrochez vous aux parois du gouffre. Escaladez les jusqu'à la sortie, la sortie de l'épreuve, le retour à la vie. Vous retrouverez la beauté de la nature, la beauté de la vie. Le courage et l'espérance, la prière que d'aucuns retrouvent ou découvrent dans l'épreuve et la souffrance, sont plus forts que tous les remèdes.

Croyez, ne désarmez pas, la vie est belle ! »

## LA KOUMIA

---

### Témoignage de Bernard Dubost

#### Mon colonel et cher Xavier,

C'était devenu un rite entre nous !

Je vous donnais du « mon colonel » et vous me répondiez invariablement « mais je ne suis que capitaine ». Je rétorquais alors que, compte tenu de vos états de service, titres de guerre et de votre cravate de commandeur de la Légion d'honneur, je vous nommais colonel – en vertu des pouvoirs que je m'étais à moi-même conférés – façon de manifester l'affectueuse admiration que j'éprouve à votre égard.

Hélie Denoix de Saint Marc a dit que « depuis son âge d'homme, il avait connu pas mal d'épreuves ». Comme toute cette génération, vous n'échappez pas à la règle, puisque vous n'avez que 18 ans lorsque « vous faites la belle » depuis le Prytanée militaire replié à Valence, pour gagner l'Algérie via l'Espagne – en passant par la case prison – puis Gibraltar, avant de vous engager au 5<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique à Alger, en juin 1943. Claude Sornat retracera votre carrière, exceptionnelle, émaillée de trois blessures.

J'aimerais seulement souligner que la formule bien connue « Si tu es modeste, va dans la cavalerie, tu seras le seul », ne s'applique absolument pas à votre personnalité, car nul ne possède – alliée à autant de courage – autant de modestie.

Vous avez rejoint maintenant au paradis des braves, l'immense cohorte de vos compagnons d'arme, cavaliers de l'armée d'Afrique et surtout, vos chers goumiers du Maroc et de l'Indochine.

Vous avez retrouvé vos camarades et complices, dont Gérard de Chaunac et, avec eux, vous allez pouvoir refaire l'armée française – sujet toujours d'actualité et si vaste, que l'éternité ne saurait y suffire...

Adieu mon colonel et cher Xavier, à bientôt.

Bernard Dubost

## LA KOUMIA

---

### Colonel Fritsch

#### Éloge par le Colonel Jean Gonzales

Le colonel Jean Fritsch est décédé le 15 mars 2018. Il était né en 1925 dans une famille de tradition patriotique d'Alsace. Durant l'occupation, en 1944, il est convoqué pour être incorporé dans la Wehrmacht.

Mais, avec l'accord et l'appui de son père, il choisit la clandestinité et rejoint la résistance dans la région de Villé. Dès la libération de Strasbourg, il contacte l'Armée d'Afrique et s'engage pour la durée de la guerre au 1er G.T.M.

Avec cette unité, il participe à la libération du nord de l'Alsace puis à la campagne d'Allemagne en 1945. Il obtient 2 citations. Au cours de combats il est blessé à 2 reprises, la seconde fois très sérieusement à l'avant-bras droit, ce qui l'obligera à saluer de la main gauche, comme le faisait le Maréchal Alphonse Juin.

Après sa convalescence, il rejoint le Maroc, il est nommé sous officier. En 1949 il est admis à l'École Spéciale militaire de Coëtquidan dans la promotion "Garigliano". A sa sortie de l'école il choisit de servir dans les Goums. En 1953 il est affecté au 45e Goum à Aknoul dans le Rif, bientôt envoyé en renfort en Indochine. Avec détermination il entraîne ses soldats aux combats d'Extrême-Orient.

Au sein du 8e Tabor il est engagé dans les Hauts Plateaux du Vietnam, puis transporté par avion au Laos.

Après les accords de Genève, en 1954, le 8e Tabor retourne au Maroc.

Le lieutenant Fritsch a obtenu 2 citations.

En janvier 1955, le 8e Tabor est dirigé sur l'Algérie et engagé dans les Aurès. Les unités du tabor étant relevés le 45ème goum est alors rapatrié au Maroc

## LA KOUMIA

---

Jean Fritsch est alors muté au Service des Affaires Indigènes à Azrou puis lors de la création de l'armée marocaine devient instructeur à l'Académie Royale de Dar-el-Beida près de Meknès.

En 1958, il retourne en Algérie et commande une compagnie opérationnelle au 129<sup>e</sup> R.I. en Oranie. Ensuite il est affecté à l'état-major de la 14<sup>e</sup> D.I. à Constantine et participe aux dernières opérations de la campagne d'Algérie où il a obtenu 4 citations.

De retour en métropole il est appelé à servir dans les hauts États-majors.

Il est successivement affecté auprès du Général Allard, commandant les réserves stratégiques de l'OTAN, puis du Général Gambiez, directeur de l'école militaire et de l'enseignement militaire supérieur.

En 1969-71, il commande le bataillon d'instruction du 49<sup>e</sup> R.I. en Bretagne.

Ses connaissances des milieux germaniques et sa pratique de la langue allemande l'amènent à servir au secrétariat de la Défense nationale et à l'État-major du Général Commandant en chef en Allemagne.

En 1975, après 30 années de service militaire, il prend sa retraite avec le grade de colonel. Il est alors appelé à devenir directeur de service dans une société de logements sociaux.

Avec 8 citations et 2 blessures de guerre, il est promu commandeur de la Légion d'honneur. Il est aussi titulaire de la croix de guerre 1939-45, la croix de guerre des T.O.E., la croix de la Valeur Militaire et de la croix du Combattant Volontaire de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'Église Notre Dame d'Auteuil à Paris. Son compagnon de combat, le colonel Jean Gonzales, représentait la Koumia lors de la cérémonie.

## LA KOUMIA

---

### Capitaine Serge Têtu

Éloge par le contrôleur général Sornat,  
Président de La Koumia

Mon capitaine, mon cher camarade,

Lors de la cérémonie en famille de la remise des insignes de commandeur de la Légion d'honneur, après les éloges prononcés par votre ancien chef, le général de Dainville, je vous avais dit que je ne pouvais pas garder le silence car en votre personne était récompensée un membre éminent de notre association, ce qui nous honorait tous.

Aujourd'hui je reprends la parole devant vous Madame, devant vos enfants et petits enfants à qui je renouvelle mes condoléances et tout mon attachement.

Vous êtes un exemple pour nous tous, un exemple par vos qualités d'homme, un exemple de sous officier et d'officier qui a combattu avec résolution au service de sa Patrie.

J'admire la détermination et la volonté du jeune homme de 19 ans de Dole qui s'est engagé en 1946 au 55ème bataillon de tirailleurs marocains pour forger sa vie, pour s'élever jusqu'au grade de capitaine et mériter une des plus hautes distinctions de la République. Il vous a fallu de l'énergie, de la force caractère et de l'opiniâtreté conjuguées à vos qualités d'homme : générosité, dévouement, attachement à vos hommes.

J'admire aussi vos qualités de courage, de sang froid et d'engagement qui sont avec vos qualités humaines la marque des chefs.

A peine débarqué en mai 1947 en Indochine pour votre premier séjour avec le 8ème régiment de zouaves vous vous distinguez en décembre de la même année, puis en mai 1948 où votre conduite participe grandement à sauver la vie de 17 blessés. Vous y êtes grièvement blessé et vous méritez la croix de guerre des TOE et votre première citation.

## LA KOUMIA

---

Moins de trois ans après votre engagement à Dole vous avez conquis les armes à la main vos galons de sergent qui vous sont remis le premier janvier 1949.

Rentré au Maroc, volontaire pour l'Extrême-Orient, vous découvrez les goums mixtes marocains où vous êtes affecté à Tillou Guit au 58ème goup du 1er tabor désigné pour l'Indochine que vous rejoignez en 1950.

Vous participez avec le tabor sous le commandement du colonel Le Page à la désastreuse évacuation de Cao Bang par la RC4, mal préparée, mal commandée qui a coûté trop de vies aux goudmiers et aux légionnaires.

Vous y êtes fait prisonnier et si gravement blessé que les viets vous évacue pour raison sanitaire. Votre courage et votre sang froid pendant ces jours terribles vous valent votre deuxième citation cette fois à l'ordre de l'armée.

Vous rejoignez votre unité au 1er Tabor et vous vous illustrez une fois encore par une citation à l'ordre du corps d'armée avec en prime une légère blessure.

Vous rentrez au Maroc toujours affecté dans les goums et avec le 3ème tabor vous participez à des opérations dites de maintien de l'ordre en Algérie et en Tunisie jusqu'au 11 mai 1956 date de dissolution des goums.

Une page se tourne après neuf ans de baroud avec les goums marocains. Vous avez droit au port individuel de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre des TOE, votre unité le 1er Tabor ayant obtenu deux citations à l'ordre de l'armée.

C'est maintenant, après un retour de quelques années en France, la guerre d'Algérie, qui ne dit pas son nom, avec le commando de chasse n°44.

Votre carrière s'accélère, breveté parachutiste de l'École des troupes aéroportées allemandes, vous êtes nommé sous-lieutenant en 1963, lieutenant en 1965 et capitaine en 1971. .

## LA KOUMIA

---

Après près de 10 ans passé au 13ème Régiment de dragons parachutistes vous prenez votre retraite en 1973.

Je sais, Mon Capitaine, que vous avez ensuite fait une belle carrière civile et participé à de nombreuses actions de bénévolat. Vous avez fondé en 1954 avec votre épouse Claude une famille dont vous pouvez être fiers. Il ne m'appartient pas d'évoquer cette part de votre vie.

Président de l'association des anciens des goums marocains, je représente aujourd'hui vos camarades et leurs descendants mais aussi nos chers Goumiers. Combattants d'élite, guerriers magnifiques qui sous vos ordres ont combattu pour la France dans la fraternité des armes et la fidélité à leurs chefs.

La Koumia, Mon Capitaine, est fière et reconnaissante de ce que nous devons à notre grand Ancien. Nous savons que ce sont des hommes comme vous qui ont bâti l'histoire, l'épopée des goums marocains. Vos enfants, vos petits enfants ici présents doivent aussi le savoir.

### **Charles-Henry de Pirey**

Éloge du contrôleur général Sornat,  
Président de La Koumia

Mon cher Charles-Henry, cher ami

L'émotion de l'amitié m'étreint au moment où je vais dire ce que fût la richesse de ta vie d'homme devant ta fille Diane et tes petits enfants à qui je renouvelle toutes mes condoléances. C'est aussi un grand honneur pour moi de saluer une dernière fois un illustre grand Ancien des goums marocains.

C'est ton engagement dans la vie qui en a fait la richesse. Cet engagement qui t'a fait saisir les opportunités qui t'ont permis d'accomplir cette carrière exceptionnelle.

## LA KOUMIA

---

En 1954, n'ayant pu réaliser ton ambition de voler, de devenir pilote d'aviation, tu te retrouves journaliste pigiste à Tanger. Finalement, tu résilies ton sursis d'étudiant et tu te retrouves aspirant au 514 ème groupe de transport de l'arme du train à Marrakech. C'est là que tu fais connaissance avec cette curieuse troupe que sont les goumiers que tu es chargé de transporter pour des manoeuvres précédant leur départ pour l'Indochine. Devant ton admiration pour ces rudes guerriers marocains, vétérans de la seconde guerre mondiale, un lieutenant te dis "tu n'as qu'à venir avec nous", tu répons "chiche" et te voilà au Tonkin en 1950 adjoint au capitaine Spor commandant le 60ème goum.

Tu es rapidement engagé dans l'opération d'évacuation de Cao Bang par la route coloniale n°4 qui, mal préparée et mal commandée, se soldera par un désastre : la perte de 5000 hommes et l'évacuation dans la panique de Lang Son.

Ton goum avec d'autres sera refoulé dans des combats désespérés à un contre cinq dans la cuvette de Coc Xa dont ne pourront s'échapper que ceux qui auront survécu à l'assaut, lancé au cri de la "chahada", du goulet de sortie tenu par les viets. Goulet donnant sur une haute falaise de calcaire qu'il faudra descendre en s'agrippant à des lianes pour ensuite grâce à l'habilité et au talent militaire du capitaine Spor rejoindre That Khé encore tenu par nos troupes. Tu recevras ta première citation à l'ordre de l'Armée, remise par le général Juin.

Dans le massif du Dong Trieu tu montes les 4 et 5 octobre avec deux sections de ton goum une contre attaque décisive et victorieuse contre une puissante offensive viet. Tu y mérites ta deuxième citation à l'ordre de l'armée des mains du général de Lattre.

Tu es muté au premier chasseur, adjoint du fils du général de Lattre. Ce dernier tué, tu prends le commandement d'un peloton de char où toi, le fantassin, tu excelles.

## LA KOUMIA

---

Tu intervies vigoureusement contre la division lourde Viet à Dong Ben pour dégager la Légion. Tu es blessé et tu y mérites ta troisième citation à l'ordre de l'armée.

Début 1952, tu lances avec deux véhicules un raid surprise en profondeur chez les Viet pour récupérer deux aviateurs qui avaient sauté en parachute. En avril, tu te portes au secours d'une compagnie de tirailleurs en mauvaise posture obligeant le "célèbre régiment 93" Viet à se replier. Tu seras récompensé par une quatrième citation à l'ordre de l'Armée.

De retour au Maroc, puis en France tu écris "La route morte-RC4-1950" où tu racontes le calvaire des combats de la RC4 mais où aussi tu annonces, dès 1954, dans une grande vision stratégique la défaite inéluctable.

Ta clairvoyance empêche la publication de ce témoignage.

Ce livre, dont j'ai été très honoré que tu me demandes d'en signer la préface de la seconde édition, recevra en 2003 le prix de l'Académie française.

En mai 1954, le développement des hélicoptères te donne l'occasion de revenir à ta première passion en t'inscrivant au premier stage de pilote d'hélicoptère de l'ALAT.

Ce sera le début d'une brillante carrière aéronautique.

Très vite tu es breveté premier pilote de S55 en montagne, puis premier du HUP 2 de l'aéronavale et de la "banane volante".

En 1956, tu quittes le service actif pour entrer dans l'entreprise Hélicop-Air où tu pourras commencer à expérimenter toutes les possibilités d'utilisation des hélicoptères particulièrement en haute montagne où tu as déjà effectué de nombreuses missions dans l'armée.

Construction de refuges, transport de matériels, premières expérimentation d'évacuation sanitaire en haute montagne, première liaison expérimentale de transport de passagers par hélicoptère.

## LA KOUMIA

---

En 1958, tu suis le premier “stage hélicoptère” de l'école du personnel navigant d'essais et de réception et tu prends la responsabilité supplémentaire de chef adjoint des essais en vol de la société Héliservice.

Tu accumules les exploits et les premières commerciales ou techniques, tout en assurant la formation des pilotes, les démonstrations de Puma et de Gazelles en Amérique du Sud, au Moyen-Orient et en Europe. Celles du Puma et du Dauphin “incendie”, du Dauphin “sanitaire”, en même temps que tu suis la mise au point d'appareils militaires.

Sous ta responsabilité, les Gazelles sont certifiées en condition de froid extrême en Laponie.

Tu effectues une mission géologique de six mois en Alouette III au Balouchistan.

Le premier atterrissage mondial à 4050 mètres que tu opères sur un volcan en éruption le Khu y Taftan fait la une de la presse. Tu en profites pour sauver de l'inondation une mission italo-iranienne dans le désert du Dacht y Lut.

Tu récidives en réalisant le premier posé mondial d'un hélicoptère en très haute altitude à 5500 mètres sur Aconcagua. Chef de mission “Super-Frelon”, tu assures avec succès la première exploitation commerciale saisonnière par hélicoptère de la société “Olympic Airways” après avoir démontré la capacité des hélicoptères français à assurer le soutien logistique des pétroliers à Hassi Messaoud.

Toujours, tu as su t'engager avec résolution dans les missions qui te sont confiées et les objectifs que tu t'es fixé pour les accomplir avec succès et ainsi réaliser ta vie et ta carrière exceptionnelles.

Tu abandonnes sans regrets un poste sans perspective de transporteur pour briller dans la guerre, la vraie, en passant avec aisance des goumiers à pied aux chars de la cavalerie.

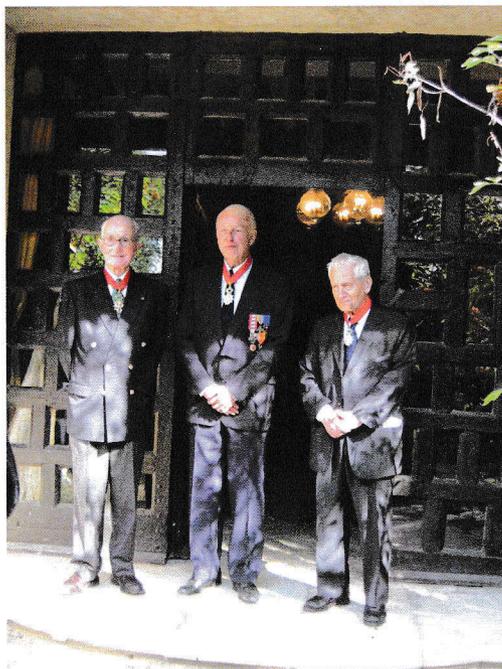
## LA KOUMIA

---

Puis toujours avec la même aisance tu brilles dans le firmament aéronautique des hélicoptères où tu ouvres des voies et des horizons nouveaux. Et je n'oublie pas tes talents d'écrivain.

Charles-Henry, mon ami, mon grand Ancien, j'achève ce moment trop bref pour énoncer tous tes exploits et tes mérites en te disant avec tes amis et tous ceux qui t'ont connu, combien nous avons eu la chance de te rencontrer. Un homme exceptionnel nous a quitté, nous n'oublierons pas sa distinction naturelle, son élégance intellectuelle, sa modestie, ni sa bonne humeur, ni son sourire chaleureux.

Claude Sornat



*Après la remise des insignes de la Légion d'honneur par le général de Dainville, en présence de Xavier de Villeneuve, trois camarades de combat partis ensemble en Indochine réunis.*

### **Ernest Bonacoccia**

Ernest Bonacoscia qui n'était pas gommier a mérité la croix de guerre alors qu'il n'avait pas 14 ans pour avoir contribué à la victoire du 2ème GTM au col du Tégime en Corse, particulièrement auprès du capitaine de Mareüil, commandant le 59 ème goum.

Monsieur Bonacoscia a présidé la section Corse de notre association.

Florence, Max et Xavier Boula de Mareüil, ayant appris que des documents ayant appartenu à leur père ont été retrouvés en Corse, décident de se rendre sur place et de rencontrer Ernest Bonacoscia.

Ils ont fait un compte rendu de leur entretien avec Ernest Bonacoscia et de leur voyage en Corse qui sera publié sur le site lakoumia.fr.

Le président, s'appuyant sur le compte rendu de cet entretien, fait l'éloge de Monsieur Bonacoscia après son décès le 21 décembre 2017.

---

Ernest Bonacoscia n'a pas encore 14 ans quand il participe aux actions de la résistance Corse dans le désert des Agriates (Ouest de Saint Florent) et au débarquement des armes et munitions apportées par le sous-marin *Casabianca* qui sont enterrées dans la plage de Saleccia . “J'étais adjoint à Dominique Vincetti, responsable de la résistance à Casta.” qui a été assassiné après avoir été vendu aux Italiens.

Après le débarquement du 2ème GTM, le jeune Bonacoscia rencontre le commandant Edon au moment où ce dernier demande au maire s'il peut lui fournir des informations.

## LA KOUMIA

---

Celui ci répond qu'il ne peut le faire mais désigne Bonacoscia. "Edon me dit : Tu es jeune ! Il y a du danger : cela existe !" "L'Adjudant Dubus (du 59ème Goum) me dit aussi : " tu es trop jeune".

Le commandant Edon l'amène malgré tout à Casta où se trouve l'état-major. On lui demande s'il sait lire une carte. Il répond qu'il faut passer par la plage minée, ce qu'il l'a déjà fait ! "Je deviens tout à coup important à leurs yeux". Il est présenté au Capitaine de Mareüil commandant le 59ème Goum avec qui il part dans trois camions italiens pour déborder par l'ouest, par la plage, le col du Tégime et l'attaquer par le nord à partir de la Serra di Pigno.

Arrivés au Pont en fer, tous descendent et lui disent : " on te suit".

"Traverser la plage minée de nuit, ce n'est pas la même chose !! On me donne une torche et un gommier me suit avec une ficelle blanche pour marquer le chemin."

La Serra di Pigno ainsi que la Cima di Orcaïa sont pris mais les allemands contre attaquent.

"Au milieu des tirs et des rafales, les gommiers me crient : « Couche-toi, petit con ! », je répondais « je suis immortel » "Je me retrouve au milieu des blessés, des cadavres... Je vois le Lieutenant Legoux, qui dirigeait un tir de mortier, mourir d'une balle en pleine tête. Le commandant Edon me donne un ordre écrit à porter à un autre Tabor, au Col de San Leonardo. C'est un ordre pour renvoyer du renfort".

Après la prise du col du Tégime et de Bastia, le capitaine de Mareüil qui l'a pris sous son aile l'envoie à l'école où il a une permission car on lui a attribué la croix de guerre avec étoile de bronze dont il sera décoré par le capitaine de Mareüil.

"Je me souviens que les gommiers étaient très émus. J'ai été présenté au Général Giraud".

Ensuite, Ernest Bonacoscia s'est engagé dans les commandos à Saint Florent, a débarqué au Cap Nègre dans le Var où il revoit le capitaine de Marteuil blessé. "Nous étions très émus tous les deux

## LA KOUMIA

---

et nous avons pleuré“. Puis il est envoyé à Madagascar pendant l'insurrection de 1947. Il finit sa carrière en Algérie après avoir fait campagne en Corée et en Indochine.

“Je suis passé Adjudant-Chef. On m’a dit un jour : pour être sous-officier, il faut passer ton certificat d’étude. Un corse de Lyon, instituteur, m’a aidé à le préparer.”

Il a présidé la Section Corse de la Koumia et fait “arranger le monument du Col du Teghime”.

Ernest Bonacoscia était Officier de la Légion d'Honneur, Médaillé militaire et Officier du Mérite National

Plus jeune titulaire français de la croix de guerre 1939/1945, il était titulaire de la croix de guerre des TOE, de la croix du combattant de la Résistance et de la croix du combattant volontaire. Il reste dans nos mémoires comme un homme exceptionnel, de ceux qui ont fait l’histoire.

### **Antoinette-Marie Guignot**

Notre secrétaire générale adjointe nous a quitté le 23 septembre 2020. Fidèle depuis toujours à notre association elle avait décidé avec Martine Dubost de prendre en charge son secrétariat général au poste de secrétaire générale adjointe puis de trésorière en remplacement de Jocelyne Muller.

#### Eloge du contrôleur général Sornat, président

Comme vous tous Chantal et moi sommes profondément affectés par le départ de notre chère Antoinette Marie.

Nous regrettons que la Covid nous ait empêcher de l’accompagner dans son dernier voyage.

Pour nous elle restera l'amie fidèle qu'elle a toujours été.

Elle était aussi un pilier de notre association toujours active et disponible comme simple membre et encore plus depuis 2005 où, en même temps que j'ai accepté le poste de président, elle s'est engagée avec Martine au secrétariat général de notre association.

## LA KOUMIA

---

Quinze années au service de tous, toujours avec efficacité, amabilité et délicatesse ; quinze années dans l'équipe de direction en me déchargeant des tâches quotidiennes, me donnant ainsi la possibilité de me consacrer aux grands projets que nous avons réalisés.

Chantal et moi adressons toutes nos condoléances et notre affection à sa famille, en particulier à ses soeurs Camille, Emmanuelle, Catherine et Geneviève.

Amitiés et tristesse. .

Éloge prononcée aux obsèques par le lieutenant colonel Duclos, vice président de La Koumia

*Cet éloge a été prononcée après lecture de « La Prière pour nos frères Marocains » faite à la demande de la famille.*

La prière que vous venez d'entendre est celle qu'un officier a écrite au lendemain de la 2ème Guerre Mondiale à l'intention de ces soldats morts pour la France, des soldats pas tout à fait comme les autres : des Marocains, musulmans, des montagnards plutôt rustiques, généralement berbérophones :

C'était les GOUMIERS .

Créés officiellement en 1912, l'année du Protectorat, par Lyautey, les Goums marocains furent jusqu'en 1936, avec les Légionnaires et autres troupes régulières, les artisans de la « pacification » du Maroc.

Quelque peu camouflés de 1940 à 1942, ils participeront dès la fin de cette année-là aux opérations de la 2ème Guerre mondiale : fin 42 en Tunisie, puis, regroupés en Tabors, en Italie, en France et jusqu'en Allemagne..

C'est à cette saga goumière qu'appartient en quelque sorte la famille Guignot, d'abord du fait du colonel Guignot, le père de notre regrettée défunte et de ses quatre sœurs : Catherine, Geneviève, Camille et Emmanuelle. Le colonel Guignot servit plus de vingt ans dans les Goums Marocains et au Service des Affaires Indigènes chargées de l'administration des tribus, dans ce

## LA KOUMIA

---

Maroc que beaucoup d'entre nous aimèrent. Mais ce n'est pas tout : il passa le flambeau de la mémoire et de la fidélité à sa descendance.

En effet dès l'indépendance du Maroc en 1956, les anciens des Goums et des Affaires Indigènes créèrent une association dénommée La Koumia du nom de ce poignard au fourreau d'argent que les notables portaient en sautoir. Camille en fut une collaboratrice assidue et Antoinette-Marie, jusqu'au bout, la dévouée secrétaire de La Koumia.



Nous ne sommes pas près de l'oublier.

Allah i-rahm – ha, comme on dit en langue arabe :

Que Dieu lui fasse miséricorde !

### Témoignage de Patricia Boyer de Latour

A l'heure où la Koumia cherche difficilement (dixit) à se réinventer, je voudrais aussi me souvenir de celles et ceux qui ont fait la Koumia dans sa diversité et sa pérennité... Et à l'heure où Antoinette-Marie nous quitte trop tôt, rendons-lui hommage avec gratitude et affection.

Mon frère François à qui je faisais part de la disparition de notre amie, m'a écrit " se souvenir très bien d'elle, très gentille - sans la connotation péjorative que mettent les loups de notre société dans ce terme ".

Cela me semble très juste. Antoinette Marie était la gentillesse même, avec ce que cela suppose de bonté et de bienveillance, ces

## LA KOUMIA

---

notions qui sont si mal valorisées actuellement. Souvenons-nous d'elle pour nous inspirer de cette attitude d'humanité, quand chacun invective l'autre à cors et à cris - pour tout et pour rien. Et allons de l'avant avec dignité !

### **Lieutenant-colonel Daniel Sornat**

Lorsque l'association des descendants a été créée, nos parents nous ont demandé si nous voulions en faire partie, ce que nous avons tous refusé car il nous semblait que les goums et les Affaires indigènes étaient encore leur propre histoire. A la fin des années 1990, Daniel qui apportait son concours au général commandant l'Ecole de l'Infanterie pour la réalisation du musée de cette Arme en même temps qu'il était chargé par le général Le Diberder de la réalisation de la salle des goums dans ce musée, m'a demandé de faire accélérer certains dossiers au ministère. C'est à ce moment, invité à l'inauguration du musée, que je me suis rendu compte que les descendants devaient prendre la suite de leurs aînés.

Daniel m'avait précédé par la magnifique réalisation de la salle des goums où il avait privilégié de raconter ce qu'étaient les AI, les goums et leur épopée sur la satisfaction de l'entre-soi : "le visiteur entrant dans la salle des goums doit en sortir en sachant ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait et en ayant pu admirer leur épopée militaire".

C'est lui avec Chantal qui dans la crise de 2005 m'ont convaincu de prendre la responsabilité de la présidence de notre association pour éviter sa dissolution.

Je ne le regrette pas.

Pendant les 15 années de ma présidence, il a été avec nos sages anciens, Villeneuve, Chaunac et Pirey un soutien indéfectible et un conseil toujours judicieux.

Nous venons de perdre aussi notre historien rigoureux, toujours

## LA KOUMIA

---

disponible pour rechercher la vérité dans les documents d'origine. Il a rétabli la vérité sur l'action des goums en Indochine dans son livre "Les goumiers marocains dans la bataille (1948-1951) Tonkin et RC4". Il préparait également une histoire des goums et des affaires indigènes que j'espère pouvoir achever et publier.

C'est ainsi que La Koumia est devenue une référence historique sur l'épopée de nos anciens : sur la pacification du Maroc, les combats d'Italie, la libération de Marseille et les combats des Vosges, sans oublier, par le livre cité, le désastre de la RC4. Combien de journaux de marche a-t-il scruté et analysé à notre profit ? C'est ainsi qu'il a préparé la partie historique de notre voyage au Maroc en 2010 "De Fez au Tafilalet", stupéfiant nos guides marocains par sa connaissance des événements et des hommes.

C'est lui qui avait recueilli les connaissances historiques qui nous ont permis de contredire les attaques infondées sur les "marocchinates", en particulier de Madame Julie Le Gac.

Nous, ses frères et sœur, sommes orphelins de notre grand frère qui avait succédé à nos parents pour maintenir les liens d'affection dans notre famille.

Avec lui, La Koumia a perdu une part d'elle même.

Claude Sornat

### Témoignage de Bernard Dubost

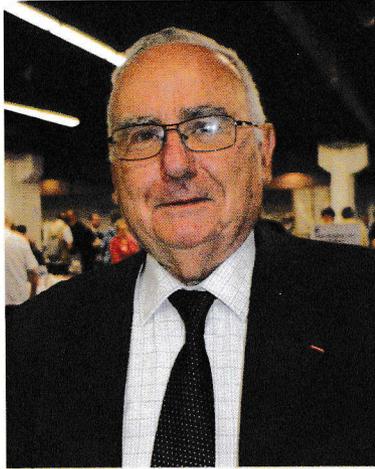
J'aimais beaucoup Daniel et le connaissais bien : à Coët, nous appartenions à la même compagnie ; nous partagions ensuite la même passion pour l'histoire militaire; enfin, il adhérait à l'association des anciens du Maroc "La Koumia" dont mon épouse Martine est la secrétaire générale. Aussi, nous nous retrouvions toujours avec grand plaisir pour de longues discussions, toujours fort intéressantes.

A-Dieu mon camarade ! Bernard Dubost

## LA KOUMIA

---

### Hommage au lieutenant-colonel Daniel Sornat Par les anciens des Troupes de Marine (ATDM)



Daniel Sornat est né le 3 août 1937 à Berkane au Maroc, dans le Rif à la frontière avec l'Algérie, où son père, le capitaine Robert Sornat qui a servi sans interruption de 1931 à 1956 aux Goums et aux Affaires indigènes, était en garnison.

Daniel Sornat, saint-cyrien de la promotion "Lieutenant-colonel Jeanpierre" (1959-1961), a choisi les Troupes de marine à sa sortie de Coëtquidan. Il a servi au Sahara, en Guyane, au Tchad, en Allemagne (FFA), en Nouvelle Calédonie et en Arabie saoudite.

Quand il fait valoir ses droits à la retraite, il a 47 ans, il est lieutenant-colonel, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite et il est décoré de la croix de la Valeur militaire sur le théâtre d'opération de l'Algérie. Il quitte l'armée pour une carrière civile.

Daniel qui a passé toute sa jeunesse au Maroc se passionne pour l'histoire des troupes marocaines et plus particulièrement pour les

## LA KOUMIA

---

unités de goumiers. Il devient leur historien. Il écrit un livre "Les goumiers marocains dans la bataille (1948-1951) Tonkin et RC 4" qui relate leur glorieuse épopée. Il sera aussi l'artisan, au nom de La Koumia, de l'installation des collections du musée de Montsoreau, qui a fermé ses portes, dans leur nouvel écrin du très beau musée de l'infanterie à Montpellier en 1998. Daniel Sornat a aussi consacré un livre à son parrain de promotion "Lieutenant-colonel JEANPIERRE – Vies et mort d'un grand légionnaire 1912-1958".

### **Madame Marthe Wartel**

Ma chère maman, tu nous as quittés quelques jours avant de rentrer dans ta centième année après une belle et longue vie. Je voudrais en rappeler ici quelques étapes:

1921: Tu es née dans un petit village voisin de Saint Etienne, la Tour en Jarez où ta famille avait une propriété, mais très rapidement tes parents partent au Maroc où tu vivras au total 34 ans.

1922-1941: Cette vie au Maroc ne fut pas toujours de tout repos. Vous avez vécu tout d'abord à Casablanca puis très rapidement ton père a dû s'occuper d'une propriété située dans le bled à l'ouest de Fès et que son père, ton grand-père, avait achetée. Ton père n'avait strictement aucune expertise dans le domaine agricole et ce fut pour lui comme pour vous la galère, lui dans le bled et vous à Fès vivant très chichement. Ce fut votre vie jusqu'à la guerre et le départ de ton père pour la France et son engagement dans l'armée, sa captivité et ta rencontre avec papa. Avant celle-ci tu obtiens ton bac, un fait encore très rare pour une femme en 1939. Tu as raconté avec beaucoup de talent et d'humour ces années de jeunesse au Maroc en deux tomes abondamment illustrés.

1941-1945: En 1941 tu rencontres grâce à des amis à N'Kheila, une petite bourgade à 60 km au sud de Rabat, papa qui commandait là une petite unité. Vous vous êtes aimés et vous vous

## LA KOUMIA

---

êtes mariés en janvier 1945 à Rabat au retour de papa de la campagne d'Italie.

1945-1952: Ce fut alors pendant sept ans une vie sans doute passionnante mais très difficile dans plusieurs postes situés dans le Rif et dans l'Atlas, où tu étais parfois la seule européenne, avec un confort très relatif, et des conditions sanitaires extrêmement difficiles (dans deux de ces postes le premier médecin était à 50 km du poste par des pistes pas toujours très carrossables). Elever des enfants très petits dans ces conditions était certainement une prouesse.

1952-1956: Papa part en Indochine en 1952 pour deux ans et tu t'installes à Fès. Là-aussi ce fut sans doute difficile mais tu fis front. Au retour de papa d'Indochine ce fut Fès puis Casablanca. A l'indépendance en 1956, tu t'installes à Toulon (La Valette), papa de nouveau absent cette fois en Algérie. Nous le rejoignons pour un an en Kabylie. Puis ce sera le retour en France, à Saint Mandé, jusqu'au départ au Brésil où papa sera attaché militaire de 1966 à 1969. Dernière étape à Trèves en Allemagne à l'issue de laquelle papa prend sa retraite.

1970-2014: Vous vous installez alors à Ollioules, dans une maison que vous baptisez N'Kheila (un beau palmier trônait devant la maison, N'Kheila en arabe, et vous vous étiez connus dans le bourg du même nom au Maroc). C'est la première fois que vous aurez un chez vous dans lequel tu resteras jusqu'en 2014, année de ton entrée à la Providence. Une période riche en rencontres pendant laquelle ton sens de l'accueil, ta passion pour tes petits-enfants, ton rayonnement, ton humour feront des merveilles. Ce qui ne t'empêchera pas de t'occuper de ta mère et de papa jusqu'à ce qu'ils nous quittent. Tes dernières années à la Providence furent certainement difficiles pour toi en dépit du dévouement et de la gentillesse du personnel et de la grande affection que te portait Malika. Voilà maman, résumée en quelques minutes une bien belle vie que tu auras marquée de ta forte personnalité.

Dominique Van Bockstael

## CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

### 2017

Madame Michel MUNIER	
Madame MATHIEU	14/09/2017
Monsieur Paul LAURENT	09/12/2017
Monsieur Ernest BONACOSCIA	21/12/2017

### 2018

Madame Paul COUSSY	01/02/2018
Colonel Jean FRITSCH	15/03/2018
Colonel Hervé SERAIN	09/07/2018
Professeur Alain CHEVROT	Décembre 2018
Monsieur Jean SLIWA	01/08/2018
Madame Jacques BARBARIN	15/11/ 2018
Ancienne présidente de la Fédération nationale de la famille française et mère du cardinal Barbarin	
Madame MERIC de BELLEFON	28/11/2018
Xavier du CREST de VILLENEUVE	
Vice-président de La Koumia	18/12/2020

### 2019

Madame Yvon JOSEPH	
Colonel Bernard MÉRIC de BELLEFON	04/01/2019
Capitaine Serge TÊTU	17/01/2019
Monsieur Guy DELBES	07/08/2019

## LA KOUMIA

---

Madame Georges CHARUIT (Régine) 30/08/2019  
Épouse du colonel Charuit,  
ancien secrétaire général de La Koumia

Capitaine Claude CANET 02/12/2019

### 2020

Monsieur André TOURNAYRE 16/01/2020

Madame VÉRIÉ avril 2020

épouse de André Vérié, ancien Commandant de goum

Monsieur Charles-Henry de PIREY 02/09/2020

Monseur Christian PONCELET 11/09/2020

Ancien président du Sénat et du département  
des Vosges, qui a toujours soutenu notre association

Monsieur Jean Louis LABADAN 18/09/2020

Madame Antoinette-Marie GUIGNOT 23/09/2020

ancienne secrétaire générale adjointe  
et trésorière de notre association

Lieutenant-colonel Daniel SORNAT 06/11/2020

Colonel GEOFFROY, 03/11/2020

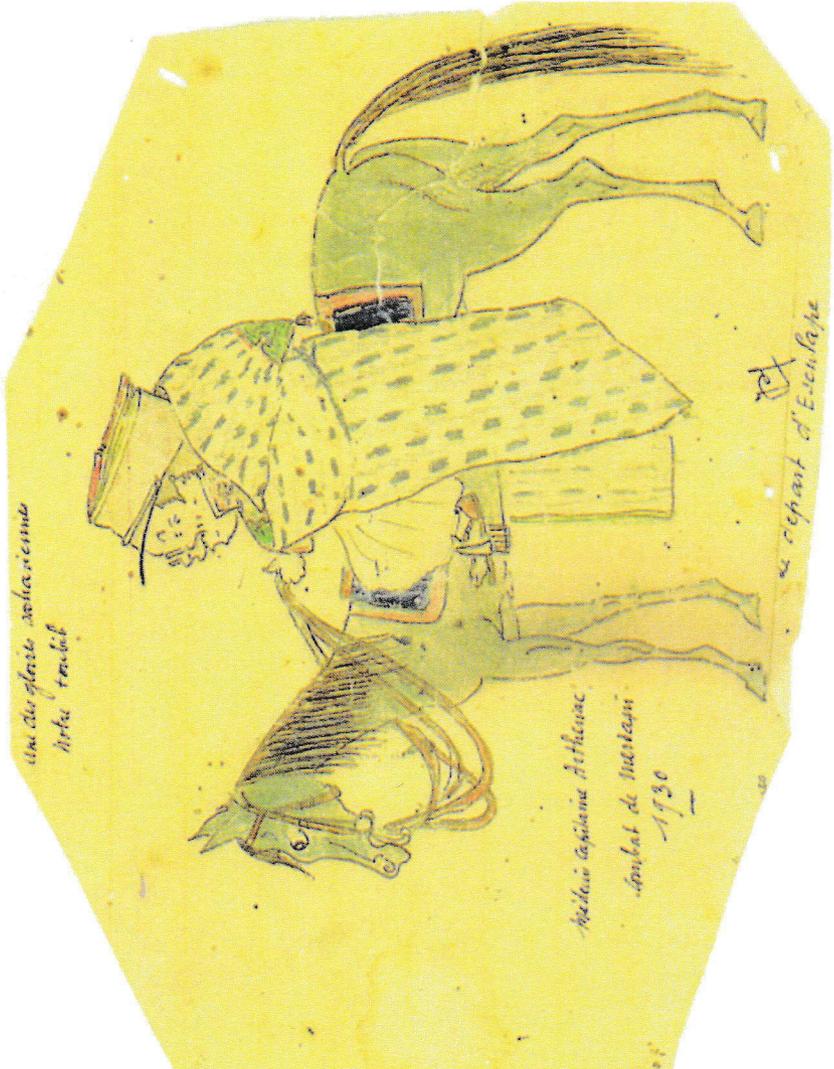
président de la Fondation Lyautey

Monsieur Régis GÉRIN

qui a servi au 43ème goum en 1950 9/11/2020

# LA KOUMIA

Voici trois caricatures de notre grand  
ancien le commandant Ithier



# LA KOUMIA



# LA KOUMIA



## COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Général Georges LE DIBERDER (†)  
VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Georges BOYER de LATOUR (†)  
VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Gérard de CHAUNAC (†)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président :** Contrôleur général des armées Claude SORNAT  
**Vice-présidents :** Louis-Jean DUCLOS, Didier ROCHARD,  
Jean-Marie SCOTTON

**Membres :** Michel Boudet, Patricia Boyer de Latour, Gilles-René Cozette,  
Martine Dubost, Louis-Jean Duclos, Arnaud le Levreur, Nicole Pantalacci,  
Marie-Catherine Sergent, Jean-Marie Scotton, Denise Stappiglia,  
Jean-Marc Thiabaud.

### Bureau :

Président :	Claude SORNAT (D)	☎ 06 15 17 97 97
Secrétaire générale :	Denise STAPPIGLIA (A)	☎ 06 74 01 47 03
Secrétaire générale adjointe :	Martine DUBOST (D)	☎ 06 22 20 80 79
Trésorier :	Arnaud LE LEVREUR (A)	☎ 06 07 70 87 31
Commissaire aux comptes :	Loïc CHANCERELLE (D)	
Porte-drapeaux :	Colonel de SAINT-BON (D), Didier ROCHARD (A)	

### Présidents des sections :

Aquitaine :		
Languedoc :	Pierre BRASSENS	☎ 05 61 86 53 58
PACA, Corse :	Gérard LE PAGE (D)	☎ 04 89 68 02 22
Ouest :		
Paris-Île-de-France :	Martine DUBOST (D)	☎ 06 22 20 80 79
Paris-Île-de-France :	Nicole PANTALACCI (D)	☎ 06 88 85 76 61
Pays de Loire :		
Pyrénées :	Christian ROUGEUX (D)	☎ 06 80 68 26 66
Rhône-Alpes :		
Languedoc-Roussillon :	Pierre CHANCERELLE (D)	☎ 04 66 20 93 60
Marches de l'Est :	Jean-Marie SCOTTON (D)	☎ 06 61 97 63 80
Représentant en Corse :	Georges TARDIEU (A)	☎ 06 08 43 70 64

**Secrétariat :** 309 Avenue Jules Ferry, 82390 Saulxures en Moselotte ☎ 06 74 01 47 03  
**Courriel :** lakoumia@free.fr

**Permanence :** **Lundi et mercredi de 15 heures à 18 heures au siège**

*Pour éviter tout retard, la correspondance postale doit être adressée*

*impersonnellement à :* Madame la secrétaire générale de la Koumia  
309 Avenue Jules Ferry, 82390 Saulxures en Moselotte

**Compte bancaire : BNP Paribas 30004 00823 000078 61172 Boulogne Billancourt**

## TARIFS

Koumia argentée moyen modèle : .....5 €  
Koumia argentée boutonnière .....3 €  
«Prières» ..... 1,5 €  
Carte postale : .....1 €  
(ou 3 € pour les 4)

*Frais d'envoi en plus*.....4 €

ANA, frères d'armes marocains dans les deux guerres  
mondiales .....82€



Directeur : Claude SORNAT  
Rédacteur en chef : Claude SORNAT

Réalisation : INDO ÉDITIONS, 61 rue de Maubeuge, 75009 Paris

ISSN : 0752-1316